

rouge

quotidien communiste révolutionnaire

dé-maoïsation

VOILA Mao ouvertement soumis à la critique murale dans le centre commercial de Pékin. « Parce que sa pensée était métaphysique dans les dernières années de sa vie et pour toutes sortes d'autres raisons, il a soutenu les mains de la « bande des quatre » pour abattre Teng Hsiao-ping », notent les auteurs.

Cela faisait longtemps que l'on murmurait, en Chine, que Mao était le cinquième membre de la « bande des quatre ». Quant à sa pensée, elle était déjà soumise aux attaques d'une partie de l'appareil pour qui le « seul critère de la vérité » devait être la pratique et non, comme s'obstinait encore à le croire « certains camarades », la « pensée Mao Tzé-toung ». L'apparition de ces affichettes n'en représente pas moins un événement. Elle annonce en effet une nouvelle étape des luttes de fractions qui se poursuivent en Chine et de l'offensive engagée par Teng Hsiao-ping pour imposer définitivement son orientation.

La seule légitimité dont Hua Kuo-feng, Premier ministre et président du PCC en titre, peut en effet se prévaloir d'avoir été choisi de son vivant par le Grand Timonier. Mais il ne s'agit pas que de l'affrontement de deux personnalités dirigeantes. La politique dite des « quatre modernisations » préconisée par Teng exige la remise en cause ouverte des orientations avancées par la fraction maoïste depuis la révolution culturelle. Les résistances qui se manifestent au sein de la bureaucratie face au cours politique actuel s'appuient sur « l'orthodoxie » antérieure. Teng profite du succès considérable qu'a représenté pour son orientation et sa personne la récente signature du Traité sino-japonais.

Que Mao puisse être ainsi dénoncé si ouvertement en dit long sur les sentiments d'une fraction importante des masses à l'égard du « maoïsme ». La première mort de Mao est politique, elle remonte à la fin de la révolution culturelle quand il décida d'envoyer l'armée contre les mouvements de masse qui échappaient à son contrôle. Déjà contesté dans l'appareil bureaucratique, il perdit largement l'appui de l'aile militante de la jeunesse. Sa mort physique, en 1976, laissa le champ plus libre aux anciennes victimes de la révolution culturelle. Teng veut maintenant sa mort idéologique afin d'éliminer les obstacles qui continuent à entraver la mise en œuvre de sa politique de rationalisation du système bureaucratique en Chine.

Il sait parfois flatter, pour ce faire, les vifs sentiments démocratiques des masses. Mais que nul ne s'y trompe : il ne cherche pas seulement à enterrer l'autocratie de Mao mais aussi l'explosion antibureaucratique de masse qui ébranla jusqu'aux fondements du régime. S'il y a une leçon des dix dernières années de luttes politiques en Chine, c'est que les travailleurs ne peuvent attendre l'instauration d'une démocratie socialiste d'aucune des fractions qui s'affrontent au sein de la bureaucratie du parti et de l'Etat.

Pierre Rousset



les sectes tuent

*assassinats et suicides collectifs
des adeptes du « temple du peuple »
en Guyane*

LA tuerie des adeptes du Temple du peuple en Guyane reme une fois de plus en lumière les pratiques obscurantistes et totalitaires des sectes qui fleurissent à travers le monde. Qu'elles s'appellent Témoins de Jehovah, Enfants de Dieu, Mormons, Eglise de Scientologie ou Conscience de Krishna, elles pratiquent toutes la coercition physique, la domestication intellectuelle de leur membres et amassent de fabuleuses richesses. Mais on passerait à côté d'un phénomène important si l'on s'en tenait à ces seuls constats. Les sectes, en effet, depuis 1968, ont habilement épousé la contestation d'un monde capitaliste, mais pour la faire dériver vers un ravalement de ses valeurs. Jouant sur l'idéalisme, l'esprit de sacrifice de nombreux

jeunes, elles leur ont fourni une forme d'idéalisme conforme à un retour en force du religieux auquel le matérialisme de la société de consommation avait porté un coup sérieux.

Dans une société en convulsion, l'idéologie de ces sectes peut fournir une réponse rassurante à la dilution de la sphère familiale. Une fois leur domination assurée sur leurs membres, elles sont des écrans efficaces à la critique du monde occidental. La lutte de classes, en cédant le pas au combat cosmique entre le bien et le mal, ramène au bercail les moutons égarés pour le meilleur rendement de la grande entreprise impérialiste et de ses petites succursales mystiques.

Lire page 3

nazisme

cette épuration
qui n'a jamais été faite

Le président de l'université de Lyon vient de décider de suspendre M. Faurisson pour une durée de 30 jours avec interdiction d'accès dans les locaux. Cette mesure est une réponse au scandale qu'avait soulevé cet enseignant qui récrivait l'histoire en découvrant que les chambres à gaz n'avaient jamais existé. M. Faurisson avait demandé au recteur « d'assurer la protection de ses cours ».

Visiblement, le gouvernement cherche à éviter que la polémique autour du nazisme ne prenne trop d'ampleur. Au même moment, cependant l'offensive, des nostalgiques du nazisme continue : une vente d'objets ayant appartenu à Hitler est organisée à l'Hôtel Drouot à Paris, le mardi 5 décembre.

Pour refuser la banalisation des crimes nazis, les organisations de déportés et résistants en exigent l'interdiction et appellent à une marche silencieuse au Mémorial juif à Paris, ce mercredi 22 à 18 h 30.

la suite de notre enquête.

Lire page 5

complicité

automitrailleuses
pour Videla

Les 11 et 12 novembre 1978, des automitrailleuses Panhard, commandées par Videla, ont été embarquées clandestinement à la base militaire de transit du Havre. Il a fallu recourir à ce procédé discret, parce que la première livraison n'était pas passée inaperçue : la photo montre les bombages faits par le comité Chili du Havre et d'autres associations havraises, le 25 octobre, lors du chargement de 25 automitrailleuses par le contingent, la CGT dockers refusant de le faire. Lors de cette manifestation, divers documents ont été saisis, dont plusieurs décomptes de commandes.



objectif : 16 000 f par jour

c'est ce dont nous avons besoin pour passer les échéances de novembre si le remboursement de nombreux prêts est repoussé la diffusion de Rouge

NOUS continuons aujourd'hui la publication de la liste des localités où « Rouge » ne sera plus diffusé, parce que les relevés NMPP font apparaître qu'il n'est pas acheté régulièrement. Il s'agit là d'une partie des me-

sures que nous avons prises pour resserrer notre grille de diffusion, et économiser sur les frais d'invendus. Si des erreurs se sont glissées dans cette liste, écrivez-nous comme l'ont déjà fait plusieurs lecteurs : nous continuerons à faire parvenir « Rouge » dans votre kiosque.

souscription

« Bonjour,

« Nous avons lu toutes vos « mesures d'austérité » rendues malheureusement obligatoires, vu la conjoncture et la situation faite à une certaine presse d'opinion.

« Seulement, voilà, on ne veut pas être oubliés dans

notre lointaine bourgade du Gers. Je crois que nous sommes les seuls à vous lire assidûment ; aussi, nous aimerions que cela continue (...).

« Alors, pensez à envoyer un exemplaire, nous le faisons garder tous les jours. »

Sur ce salut fraternel.

Nous continuerons donc à envoyer un exemplaire à Gimont (gers), comme nous le demandent ces lecteurs. Nous ferons de même pour Pontivy (Morbihan), Bayeux (Calvados), Jouques, Aubagne, Berre-l'Étang et Aeles (Bouches-du-Rhône), Rospenden (Finistère) Saint-Prest, Nogent-le-Rotrou,

Auneau, Deville-le-Comte et Bonneval (Eure-et-Loir), Tergnier (Aisne), Riom-es-Montagne (Cantal), Château-Arnoux (Alpes provençales), Argentat (Corrèze), Tournon-sur-Rhône (Ardèche), Mure d'Isère, Mens (Isère), Nyons (Drôme) et Richelieu (Indre-et-Loire).

SEINE MARITIME (76)

Aumale Blangy-sur-Bresme Bosc-le-Hard Criquetot-l'Esneval Envermeu Fécamp Fontaine-le-Bourg Foucarmont Gaillefontaine Gainneville Goderville Gournay-en-Bray Le Houleme Longueville-sur-Scie Luneray Offranville Oissel-sur-Seine Saint-Nicolas-d'Alliermont Saint-Pierre-en-Port Saint-Valery-en-Caux Veules-les-Roses Yerville Yport

SEINE-ET-MARNE (77)

Beaumont-en-Gâtinais Boissy-le-Châtel Champagne-sur-Seine Châtelet-en-Brie Chaumes-en-Brie Chenoise Chevry-Cossigny Choisy-en-Brie Claye-Souilly Coubert Crouy-sur-Ourcq La Ferté-Gaucher Ferté-sous-Jouarre Flamboin Fontenay-Tresigny Gretz-Armainvilliers Jouarre Larchant Misy-sur-Yonne Mitry-Mory Montigny-sur-Loing Nangis Nemours Ozoire-la-Ferrière Quincy-Voisins Rebais Roissy-en-Brie Rozay-en-Brie Samoisi-sur-Seine Souppes-sur-Loing Trousseau Villeneuve-sur-Bellot Villeparisis Combs-la-Ville, Usan Quincy-sous-Sénart

YVELINES (78)

Auteuil Chanteloup-les-Vignes Essarts-le-Roi Etang-la-Ville Houdan Montfort-l'Amaury Noisy-le-Roi Rosny-sur-Seine Saint-Triest-sur-Seine Villacoublay-Vélizy Le Vésinet

DEUX-SEVRES (79)

Airvault Beaurevoir-sur-Niort La Crèche Bressuire Velles-sur-Belle Mauléon Coulonges-sur-l'Autize Mauze-sur-le-Mignon La Mothe-Saint-Héray Parthenay

SOMME (80)

Abbeville Airaines Albert Cayeux-sur-Mer Doullens Flixecourt Montdidier Moreuil Nesle Oisemont Péronne Picquigny Poix-de-Picardie Pont-Rémy Rozières-en-Santeres Villers-Bretonneux

TARN (81)

Arthes Cordes Graulhet Labastide-Rouairoux Labruguière Lisle-sur-Tarn Réalmont Saint-Amans-Soult Saint-Juéry Saint-Sulpice-la-Pointe Puylaurens

TARN-ET-GARONNE (81)

Beaumont-de-Lomagne Castelsarrasin Caylus Grisolles Lafrançaise Lamagistère Lauzerte Negrepelisse Saint-Antonin Verdun-sur-Garonne Malause Montech Septfonds VAR (83) Carqueiranne Les Arcs-sur-Argens Brignoles Cavalaire-sur-Mer Cogolin Cuers Les Lecques La Londe-des-Maures Le

Muy Ollioules Puget-ville Roquebrune-sur-Argens Solliès-Pont Saint-Tropez Terras La Garde Saint-Zacharie

VAUCLUSE (84)

Bédarides Bollène Cadenet Caumont-sur-Durance Courthézon Isle-sur-Sorgue Jonquières Lapalud Orange Pernes-les-Fontaines Le Pont Sorgues Saint-Saturnin-en-Avignon Le Thor La Tour-d'Aigues Vaison-la-Romaine Bonnieux Mazan Lauris-sur-Durance

VENDEE (85)

L'Aiguillon-sur-Mer Challans Chantonnay La Chapaigneraie Fontenay-le-Comte Les Herbiers L'Île d'Yeu Mareuil-sur-Lay Montaigu Mortagne-sur-Sèvre Notre-Dame-des-Monts Pouzauges Les Sables d'O. Saint-Jean-des-Monts Saint-Mesmin La Tranche-sur-Mer La Mothe-Achard Barbatre Noirmoutier-en-l'Île

VIENNE (86)

Availles-Limouzine Charroux Chasseneuil-du-Poitou Chauvigny Civray Dange Dissay Gençay L'Isle-Jourdain Jaunay-Clain Loudun Lusignan Lussac-les-Châteaux Mirebeau Montmorillon Neuville-du-Poitou Les Ormes Pleumartin Saint-Savin Gartempe Vivonne

HAUTE-VIENNE (87)

Aixe-sur-Vienne Ambazac Bellac Le Dorat Eymoutiers Nexon Peyrat-le-Château Saint-Junien Saint-Sulpice-Laurière Saint-Yrieix-la-Perche Magnac-Boury Croix-Rouge

VOSGES (88)

Bains-les-Bains La Bresse Charmes Contrexéville Fraize oncourt-sur-Vraine Granges-sur-Valogne Mirecourt Neufchâteau Rambervillers Remiremont Senones Le Val-d'Ajol

YONNE (89)

Appoigny Asquin Bassou Bléneau Champignelles Champigny-sur-Yonne Champs Charny Chemilly-sur-Yonne Courson-les-Carières Migennes Seignelay Saint-Fargeau Saint-Julien-du-Sault Saint-Sauveur-en-Puisaye Toucy Vézelay Villeneuve-la-Guyard Villeneuve-l'Archevêque Villeneuve-sur-Yonne Vincelles

TERRITOIRE DE BELFORT (90)

Beaucourt Delle Giromagny Grandvillars Belfort

JURA (39)

Andelot-en-Montagne Arbois Le Bois-d'Amont Champagnole Champvans Damparis Mouchard Orchamps Orgelet Poligny Les Rousses Saint-Amour Saint-Laurent-du-Jura Clairvaux-les-Lacs Moirans-en-Montagne Port-Lesnay Seillières Saint-Lupicin

Pour que Rouge reste quotidien,

médecin sympathisant du 93	1 000,00
P.D. GT RATP Bercy	100,00
M. C., lectrices	300,00
RATP Bercy	300,00
Militants CFDT, Dieppe	100,00
Militant PSU, EU	20,00
Militant PCF EU	5,00
Collecte à la porte de l'usine Jeumont-Schneider de la Plaine St-Denis	80,00
Bébert Gentilly	300,00
Cellule étudiante Nanterre	300,00
Pour qu'hebdo ou quotidien,	
Rouge reste toujours aussi gayment mien	10,00
J.-P. B. militant Bordeaux	40,00
Nadine, militante CGT et son copain	200,00
Pour sauver Rotographie, Le Mans	200,00
Un militant CGT, Le Mans	200,00
S. P.	50,00
Marc, postier CGT sympathisant LCR, Metz	50,00
J. et S. B., Vierzon	500,00
A. et G. L., Toulouse	300,00
C. P. Créteil	100,00
Mme H. T., institutrice à Antibes (06)	100,00
G. C. Aix-en-Provence	500,00

Pour la liberté de la presse, un travailleurs du CHR, Tours 20,00
Monique, hôpital de Tours 10,00
J. P. A. M., hôpital de Tours 10,00

Jacqueline, hôpital de Tours	100,00
Cellule Santé hôpital de Tours	350,00
Etudiante de médecine, hôpital de Tours	20,00
Nénesse institutrice, Tours	300,00
Patrick, instituteur, St-Pierre-des-Corps	250,00
Marie-Claude, institutrice, Tours	100,00
Non-sympathisante, attachée à la liberté de la presse, Pont-Audemer	100,00
M. C.-S., Pau	50,00
François, du cercle Barricades Henri-IV, et sa mère	50,00
Monique, professeur Sablé	150,00
Chantal, institutrice Sauvigné	70,00
G. F. syndicaliste Sablé	100,00
Christine et Bernard, militants LCR, Sablé	200,00
LCR Amiens	385,00
Christine et Jean-Michel, Nancy (prêt transformé en don)	200,00
D. C., SNCF Nancy (prêt transformé en don)	200,00
J. P. SNCF Nancy (prêt transformé en don)	100,00
Militants St-Jean-d'Y (prêt transformé en don)	600,00
Cellule Ivry-Vitry, jeunes (prêt transformé en don)	400,00
D. C. La Roche-sur-Yon	1 000,00
G. V. Paris V° (prêt transformé en don)	200,00
G. B., militante CFDT-Paris (prêt transformé en don)	200,00

TOTAL DU JOUR 9 820,00
ANCIEN TOTAL 779 814,00
NOUVEAU TOTAL 789 634,00

**vient de paraître
le numéro 26
des « Cahiers de la taupe »**

AU SOMMAIRE

DOSSIER : le « recentrage » de la CFDT et de la CGT

HORAIRES VARIABLES TEMPS PARTIEL
MERCREDIS « LIBRES »

SUITE ET FIN DU DOSSIER INFORMATIQUE

envoyez vos chèques
à l'ordre de la SPN
2 rue Richard Lenoir
93 108 Montreuil

Abonnez-vous dès aujourd'hui

NOM			
PRENOM			
ADRESSE			
VILLE			
CODE POSTAL			
Tarif	Normal	Collectivités	Etranger
3 mois	110 F		180 F
6 mois	200 F	140 F	325 F
12 mois	400 F	275 F	650 F

Envoyer le bulletin à « Rouge », service abonnement, 2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil



sectes

tueries et suicides collectifs dans la jungle guyanaise

plus de 400 morts

PLUS DE 400 morts, tel est l'épilogue provisoire des activités de la secte du Temple de Dieu. Les forces d'intervention du Guyana (ancienne Guyane britannique) ont en effet découvert, après une opération d'encerclement à travers la jungle les corps de 400 adeptes de cette église qui s'étaient suicidés collectivement sur ordre de leurs leaders. On ignore encore ce que sont devenus les autres centaines de membres qui composaient cette communauté rurale de 1200 personnes.

« La fusillade a commencé peu après 16 h, samedi après-midi alors que nous étions près du petit avion qui nous avait amené à Port Kaituma, à sept miles (12 km) de Jonestown. Les tireurs étaient très proches de nous et j'ai été touché tout de suite. Bob Brown, cameraman pour NBC, qui devait être tué ensuite ainsi que Don Harris, de la même chaîne, était debout et continuait à filmer ce qui se passait, alors même que les attaquants avançaient vers lui. Il est tombé et l'un des attaquants s'est approché de lui et lui a tiré une balle dans la tête. »

C'est Ron Javers, journaliste au « San Francisco Chronicle » qui parle. Il faisait partie de l'équipe qui accompagnait le député démocrate californien Leo Ryan, venu enquêter en Guyana sur les activités de la secte du Temple de Dieu.

Tout s'est passé très vite. Après avoir parlementé durant 24 heures avec les dirigeants de la secte, Leo Ryan et les huit journalistes qui l'accompagnaient s'approprièrent à repartir avec 14 adeptes ayant décidé de rompre. Mais, au moment de monter dans leur avion, ils sont victimes d'une embuscade, il y aura cinq morts, dont le député, neuf blessés graves et sept personnes portées manquantes.

L'affaire ne fait que commencer. Quelques heures

plus tard, le Département d'Etat américain laissait entendre que plus de 200 membres de la secte s'étaient donnés la mort collectivement.

Lundi matin, la force d'intervention guyanaise dépêchée sur les lieux découvrait 400 cadavres au quartier général de la secte. Le même jour, le FBI et les forces de sécurité de San Francisco étaient mis en alerte pour prévenir d'autres suicides en masse parmi les adhérents de la secte qui possèdent de nombreuses communautés dans la région. Samedi soir, à Georgetown, une Américaine, Sharon Amos et ses enfants, âgés de 21, 11 et 9 ans étaient retrouvés la gorge tranchée. Elle était responsable des relations publiques.

Un commerce florissant

Le massacre de Port Kaituma remet en lumière les activités florissantes des multiples groupuscules mystiques américains. On se souvient des sinistres exploits de la « famille » de Charles Manson, responsable de l'assassinat de l'actrice Sharon Tate en 1971 ou de la tentative de meurtre contre le président Ford, mais c'est quotidiennement que les lecteurs des journaux américains découvrent les mœurs et trafics en tous genres de ces officines obscures.



La secte du Temple de Dieu, pour sa part, avait choisi de se faire oublier des autorités américaines et avait créé, sur près de 7000 hectares, une communauté dans la jungle de Guyana, près de la frontière vénézuélienne. Elle en avait les moyens : elle possède plusieurs millions de dollars. Son essor, elle le doit à son fondateur, un certain Jim Jones, 53 ans, un métis, qui fonda cette « religion » dans les années 1950. Ce n'est pas un inconnu en Californie. Le gourou du Temple de Dieu prônait au départ l'abolition des classes et fréquentait les milieux libéraux. On le verra quelques années plus tard auprès de Edmund Brown, gouverneur de Californie, du maire de Los Angeles, Tom Bradley, et de celui de San Francisco, George Moscone. En 1975, Jim Jones, qui avait activement participé à la campagne électorale de ce dernier, reçoit à titre de remerciement le poste de président de la commission du logement. Les affaires de sa secte ne vont que s'en porter mieux. Mais ce sont des adhérents désenchantés qui vont lui faire des ennuis. Les accusations pleuvent : on accuse la secte de malversations, enrôlement de force, esclavagisme et pratiques frauduleuses tous azimuts.

Jim Jones sent le vent. En août 1977, avec 1200 de ses fidèles, il gagne la Guyana où il essaie de contre-attaquer. Mais les bouches se délient. On parle d'enlèvements d'adolescents, de « lavages de cerveaux », de commerce d'armes à partir de l'enclave guyanaise. Sur les mœurs internes, d'anciens membres racontent : « Plus

de 1000 adeptes assistaient chaque fois aux flagellations appelées « séances de famille » où 100 personnes étaient fouettées publiquement pour des péchés : avoir fumé dans les locaux du temple, s'être montré distrait lors des sermons de Jones, avoir mal exécuté le travail communautaire. Certains avaient des fractures. »

Sur les ressources du Temple de Dieu, les sympathisants, en majorité des vieux ou des Noirs, étaient incités à lui faire don de leur logement et à lui verser jusqu'à 40 % de leurs revenus. Il y avait aussi, outre les contributions personnelles pour échapper au fisc, de nombreux fonds sociaux détournés, destinés à l'origine à aider les familles nombreuses et les personnes du troisième âge.

En France : l'Ordre vert

Combien le Temple de Dieu compte-t-il d'adeptes ? On cite le chiffre de 30 000 membres et sympathisants. En France, d'ex-membres du groupe californien ont fondé un noyau qui a pris pour nom l'Ordre vert. Sa naissance serait à situer dans le contexte des mouvements lucifériens qui, depuis 1968, ont pris racine en Europe. L'Ordre vert possède un temple secret à Paris et une ferme en Auvergne. Vaut-on assister dans les jours prochains, selon la logique de ce fanatisme barbare à un holocauste en chaîne ? Selon la doctrine de la secte ses membres doivent se suicider en masse au cas où celle-ci serait menacée.

Brésil

l'opposition serait majoritaire en voix, pas en sièges

Le MDB (Mouvement démocratique brésilien) apparaît de plus en plus comme la relève « libérale » au Brésil après les élections du 15 novembre. Si des lois électorales « ad hoc », datant de 1974, l'empêchent d'accéder à la majorité des sièges au Sénat et au Congrès, les premiers dépouillements, portant sur plus de 60 % des électeurs lui attribuent la majorité en sièges. Il devance le parti gouvernemental ARENA dans les élections pour le Sénat fédéral avec 12 112 605 voix contre 4 846 788. Ce score ne sera sans doute pas dépassé par le MDB, les derniers résultats parvenant de circonscriptions rurales risquant de lui être moins favorables.

Ce résultat permet aux deux coalitions bourgeoises de crier victoire et au bipartisme officiel de jouer sa fonction de canalisation du mécontentement réel. Le gouvernement envisagerait désormais d'associer certains re-

présentants du courant conciliateur du MDB, afin d'accélérer le clivage qui le partage aujourd'hui en deux ailes : « conciliateurs » et « authentiques ».

Le gouvernement pourrait être amené à précipiter cette cassure dans la mesure où, à partir du 1^{er} janvier, les nouvelles réformes institutionnelles entreraient en vigueur. Elles lui interdiront de recourir aux actes d'exception qui lui permettaient d'agir à sa guise depuis 1968.

Reste à connaître le détail du vote en faveur du MDB et la force respective des deux courants. L'opposition félicitée de ses résultats par la bouche de l'un de ses leaders, le sénateur Roberto Saturnino : « Le Brésil qui pense et analyse, a-t-il commenté, qui lit les journaux et s'informe, est décidément en faveur de l'opposition ». Il désignait la bourgeoisie « éclairée » des centres urbains.

M. V.

Portugal

un gouvernement à la botte d'Eanes

La composition du nouveau gouvernement portugais ne laisse aucun doute sur le type de politique qui va être suivie : « Hommes du président », diplomates d'ancien régime, émules du FMI et de l'OTAN et le maintien du restituteur de terres en chef, le ministre de l'Agriculture, Vaz Porgugal.

Vaz Portugal s'est en effet illustré dans une application zélée de la loi sur les restitutions de terres aux propriétaires de l'Alentejo. Sa politique a reçu l'appui sans réserve du président Eanes.

Pour faciliter l'adhésion au Marché commun et les bonnes relations économiques avec le monde capitaliste, deux « techniciens » qui par

ailleurs occupaient des fonctions sous l'ancien régime entrent au gouvernement : ce sont M.M. Jacinio Nunès, nommé vice-Premier ministre pour les affaires économiques, qui a noué d'étroits contacts avec le FMI, et M. Carlos Freitas Cruz, nommé aux Affaires étrangères, jusqu'ici ambassadeur à l'OTAN. C'est la première fois depuis la révolution qu'un diplomate de carrière occupe ce poste.

Enfin, le nouveau ministre de la Défense, le lieutenant colonel José Loureiro dos Santos est lui aussi un « homme du président » : un président qui, tout en n'ayant pas les moyens, aspire de plus en plus à devenir un apprenti-bonaparte.

meeting

40^e anniversaire de la IV^e Internationale

6h à la Mutualité
mercredi 22 novembre

18h à 21h
l'URSS et nous

débat animé par Catherine Verla

18h à 21h
construire la IV^e Internationale

débat animé par Charles Michaloux
avec un membre du Secrétariat Unifié de la IV^e Internationale
et un dirigeant de l'OCI
(les camarades de LO ont refusé de participer à ce débat)

20h à 20h30
projection d'un film

à 21h meeting central

avec

un dirigeant du SU
Pierre Frank de la LCR
Daniel Bensaïd de la LCR
Caroline Lund du SWP (USA)

le tract est disponible dès aujourd'hui
10 impasse Guéméné



ENQUÊTE

Israël: voyage à l'intérieur des territoires occupés

Nous poursuivons la publication de l'enquête de Alain Capp et Robert Brestard en Israël et dans les territoires occupés.

Il y a une année, Sadate débarquait à Jérusalem avec ses offres de paix. C'était le 19 novembre 1977. Les Palestiniens ont marqué le premier anniversaire de cette entreprise en organisant en Israël une série d'attentats à la bombe. Le plus fort de ces attentats s'est produit dans un autobus au retour de la mer Morte et à quelques kilomètres de Jérusalem. Un colis déposé dans le centre commercial de Jérusalem a été découvert et les artificiers l'ont fait exploser. A Jaffa, une bombe a explosé dans un local utilisé par les services de renseignements de l'armée israélienne.

Sadate voulait faire de ce 19 novembre 1978 la date de la signature de la paix entre Israël et l'Égypte. Les Palestiniens l'ont devancé, les divergences

entre Égyptiens et Israéliens sur le lien à établir entre la paix séparée et l'avenir des territoires occupés, Cisjordanie et Gaza, reste encore sans solution. Sadate a fait une proposition aux Américains: la dissociation de Gaza de la Cisjordanie, et la détermination du statut de Gaza sous l'égide directe de l'Égypte, ce qui permettrait d'évincer le rôle des Palestiniens et de préparer un modèle d'administration applicable à la Cisjordanie. Interviewé à la radio israélienne, le vice-président égyptien, Hosni Moubarak a déclaré: « Nous n'avons aucune intention d'annexer la bande de Gaza et je ne comprends pas pourquoi les Israéliens s'émeuvent. Si nous demandons de participer à la police de Gaza, c'est pour mieux assurer l'ordre public et agir contre les terroristes. » Voilà qui donne la mesure exacte de la paix de Sadate et Begin.

G. V.

«prison à vie»

2 séances devant les tribunaux militaires

De nos envoyés spéciaux
Devant l'enceinte militaire du tribunal de Lod, en Israël, les familles attendent depuis longtemps. Elles sont là, peut-être une cinquantaine de personnes qui ne savent pas si elles pourront entrer. Quand l'avocate israélienne Léa Tsémel arrive, tout le monde se lève et l'embrasse. Ici, Léa est bien connue pour ses plaidoiries en faveur des accusés palestiniens. On lui demande des nouvelles, on lui confie des cigarettes.

Le tribunal se réunit en appel. Les onze condamnés (9 hommes et 2 femmes) totalisent 115 années de prison et une condamnation à vie pour un garçon de 22 ans. Tous sont accusés d'avoir participé à des actions terroristes. Les prisonniers arrivent, enchaînés aux pieds et aux poings. Les hommes portent tous une chemise orange. Les femmes, vêtues normalement, sont libres de leurs mouvements.

Dans la salle, les parents attendent. Aujourd'hui ils ont pu entrer. Ecrasés par l'ambiance, un sous-officier leur demande pourtant de se taire. La seule incartade

s'est produite au moment de l'entrée des accusés, comment empêcher des gens qui s'aiment de se dire bonjour? Mais le silence retombe vite, quand les juges font leur apparition, la farce, ou la tragédie, va pouvoir se jouer. Tour à tour souriants, ironiques, distraits, les juges écoutent. Il paraît que cette brochette a une réputation libérale, cela ne signifie pas des peines plus légères mais la défense, au moins, sera écoutée et pourra développer ses arguments.

Curieux procès. Les familles entendent mal l'interprète qui traduit de l'hébreu en arabe, certains somnolent. Les accusés attentifs quand les juges parlent, ou bien leurs avocats, échangent le plus souvent leurs impressions et parlent entre eux sans se préoccuper plus que nécessaire de ce qui se passe autour d'eux. Les jeux ne sont-ils pas fait d'avance? L'attitude du procureur ne risque pas de les dé tromper. Il martèle ses accusations d'un poing vengeur.

Pour lui, les accusés n'ont qu'un seul but: tuer le maximum d'enfants et de femmes, ils ne méritent que les peines les plus lourdes.



Mais comment ne pas être écoeuré quand on entend ce même procureur hors d'audience, dire que s'il était Palestinien il ferait la même chose que les accusés... Quelques minutes après avoir défendu la tranquillité de l'Etat sioniste contre ceux qui ont « signé » appartenir à une organisation terroriste.

Pas à une organisation de libération nationale, bien sûr, la nuance est là. C'est elle qui fonde toute l'accusation. A la cour de justice militaire de Ramallah, en territoires occupés, le scénario est identique. Les mêmes grilles, le même contrôle sélectif qui s'exerce à l'encontre des familles.

Cette fois l'on juge quatre garçons accusés d'avoir assassiné un chauffeur d'auto-

bus israélien. Les attentats contre les autobus sont fréquents. Ils visent, pour certains nationalistes, à empêcher les ouvriers palestiniens de Cisjordanie d'aller travailler en Israël. La salle où l'affaire est jugée est toute petite, trente personnes peuvent tenir au maximum, mais la quasi-totalité de l'espace est rempli par des soldats. Certains sont en armes, d'autres sont venus au « spectacle », et ils ne sont pas discrets. Les quatre accusés et cinq parents sont là, muets, écrasés dans cette pièce aux allures de salle de garde. En quelques heures, l'affaire sera entendue et jugée: prison à vie.

Alain Capp
Robert Brestard

«au nom du père, de la mère et du fils»

une pièce palestinienne jouée par la troupe El Hakwati

L'occupation militaire israélienne détruit tout le tissu social palestinien, c'est ce que montre la troupe El Hakwati, dirigée par François Abu Salem.

Mais ce n'est pas tout, elle dénonce également, et avec quelle virulence, la tradition arabe. Troupes d'occupation et tradition, chacune à leur propre compte, contribuent à rendre passif et soumis un peuple que l'on manipule comme un vulgaire pion. Pire, elles ont partie liée contre toute manifestation de révolte, même infime, contre toute volonté d'indépendance de la femme. Pièce anti-impérialiste, pièce féministe, « Au nom du père, de la mère et du fils » est tout cela à la fois.

Le tour de force des comédiens regroupés autour de François Abu Salem est de faire de cette démonstration un spectacle agréable, mouvementé et coloré... et fortement subversif! Trois personnages: Abu Mutia, le père, Im Mutia, la mère et le fils, Mutia, vivent sous le

regard constant de la tradition: un personnage hideux, rouge et boursoufflé, armé d'un fouet dont il se sert abondamment. Le cinquième personnage, l'occupant, a un visage multiple, tour à tour soldat, technocrate, médecin ou chroniqueur de la télé.

Au début de la pièce, le temps semble immobile, la tradition triomphe. Le mariage du « père » et de la « mère », arrangé de l'extérieur, se déroule « normalement »: habits de fête et sourires pour le sacrifice final, celui de la femme, et pour l'exhibition du drap taché. Dès le lendemain, la jeune épousée aura la cheville entravée par une chaîne, reliée à ses casseroles et dormira à terre, au pied de son « maître ». Tout semble aller pour le mieux. Hélas! L'Israélien est là, qui fait visiter au spectateur cette partie de territoire un peu étrange et découvre d'ignobles sauvages, sales, puants et bruns de peau. Le

honte s'empare de la famille. Fébrilement, ils veulent ressembler à ces beaux étrangers et se tartinent de cosmétiques achetés au super-marché. La tradition recule, elle ne comprend plus ce qui lui arrive. La télévision, elle, diffuse de longs films sur le folklore anglo-saxon. La Palestine n'existe plus! La preuve? Le couple apprend sagement l'hébreu.

Mais cela ne sert à rien. L'occupation a sa propre logique et, un jour, le père est arrêté sans raison, comme ça. Alors tout explose dans la maison, le fils se redresse, prend sa mère par la main et lui enlève les chaînes. C'est peut-être un des moments les plus émouvants de la pièce, cet enfant et sa mère réunis dans la découverte du monde. Panique de la tradition qui court vers les autorités d'occupation pour les supplier de libérer le père. Ce sera fait, mais peu de temps après, ils seront expulsés de leur maison La

tradition regarde ailleurs mais, dans le camp où ils s'installent, elle triomphe de nouveau car tout semble recommencer. Pour combien de temps?

En attendant, la mère est opérée pour limiter les naissances, dit-on, mais il est curieux, alors d'entendre l'homme en blouse blanche dire: « Je ne suis pas médecin, je suis un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur ». En fait on lui arrache la Palestine du sein maternel, du moins on le tente. Commentaire de la tradition: « Un petit nombre de cas de stérilisation sans consentement a été découvert parmi les femmes arabes. Cela fera moins d'enfants à jouer dans les rues sales. Merci docteur, merci Abu Mutia ».

A. C.

Demain: dans les nouvelles implantations israélienne

Hongrie

Kadar envisage l'existence d'Etats communistes pluripartistes

Janos Kadar, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier hongrois, n'a pas exclu la possibilité d'un système pluripartiste dans des pays gouvernés par des communistes.

Prenant la parole au cours d'une cérémonie organisée au comité central pour commémorer le 60^e anniversaire du PC hongrois; Janos Kadar a déclaré: « Il est théoriquement possible et pratiquement probable qu'à l'avenir, si de nouvelles nations choisissent la voie de l'évolution socialis-

te, le nombre des pays augmentera, où en raison des traditions historiques ou pour d'autres causes il existera plus d'un seul parti ».

Le chef du PC hongrois qui se réferait de toute évidence au pays d'Europe occidentale où une majorité communiste a la possibilité d'accéder au pouvoir, s'est élevé contre les conceptions fausses des défenseurs de l'ordre capitaliste selon lesquels « le système du parti unique et la dictature caractérisent l'ordre socialiste ».

communiqué

amnesty international lance un appel en faveur des prisonniers d'opinion en Roumanie

Amnesty International a demandé, aujourd'hui 20 novembre 1978, au président roumain, Nicolae Ceausescu, de relâcher tous les militants des droits de l'homme, les membres des minorités ethniques et religieuses et les ouvriers dissidents qui sont actuellement détenus dans les prisons, les camps de travail forcé et les hôpitaux psychiatriques.

« Nous avons maintenant la preuve que les dissidents dont enfermés dans des hôpitaux psychiatriques à cause de leurs opinions politiques et non pour des raisons médicales sérieuses », déclare Amnesty International qui a fait une enquête systématique pour vérifier les allégations reçues depuis un an et demi à ce sujet. Des médicaments tels que l'halopéridol, la plegomazine et le maseptil, utilisés ailleurs dans le traitement des maladies mentales, sont, en Roumanie, administrés à des gens sains d'esprit et à des doses dangereusement massives, on y associe aussi l'injection de mélanges de lait et d'iode. Le tout sans contrôle médical.

L'objectif de ces traitements, qui peuvent durer plusieurs années, est clair: faire souffrir les opposants et les neutraliser. Dans de nombreux cas, ils ne sont relâchés qu'après avoir déclaré qu'ils

renonçaient à leurs opinions politiques. « Le traitement psychiatrique est donc utilisé en Roumanie comme moyen de rééducation politique », écrit Amnesty International.

Depuis 1976, l'emprisonnement traditionnel est de plus en plus remplacé par la « rééducation » des dissidents dans les camps de travail forcé, principalement ceux du Danube. Ce travail forcé, officiellement justifié comme « ressocialisation » des dissidents, fournit en fait une main-d'œuvre à bon marché, au service des plans de croissance économiques. Dans ces camps se trouvent, notamment, les mineurs du Jiu grévistes de 1977, et les signataires de la pétition pour le respect des droits de l'homme de l'écrivain dissident Paul Goma.

Il convient de noter que la détention courte est une pratique courante, Amnesty n'en connaît pas moins de 200 cas: les détenus sont maltraités, non seulement par les policiers de la « Securitate », mais aussi par des boxeurs, membres du club sportif Dinamo, placé sous les auspices du ministère de l'Intérieur. Après leur libération, les personnes sont fréquemment réemprisonnées tout aussi arbitrairement et soumises à nouveau à des mauvais traitements.

brefs

« Somoza a annoncé qu'il remettrait le pouvoir à un membre de son parti le 1^{er} Mai 1981, terme légal de son mandat. Parlant devant 60 000 personnes, lors de l'inauguration d'un hôpital, il a traité ses adversaires du Front sandiniste de « criquets ». Le dirigeant de l'un des courants du Front, « Commandant Zero », favorable à une « guerre révolutionnaire prolongée », a déclaré à l'hebdomadaire « Newsweek » que la guerre civile allait reprendre la médiation US étant « trop tardive ». Il s'est flatté de posséder des armes anti-aériennes et d'avoir reçu des subsides d'un pays du continent. Des renforts de plusieurs pays formeraient une brigade pour aider les sandinistes.

« Depuis sa propriété de chasse du nord de l'Angleterre, Henry Ford a rejoint à « ses

gens » (entendez ses ouvriers) de cesser leur grève, sous peine de suppressions d'emplois!

Les ouvriers de sa filiale britannique sont en grève depuis deux mois pour obtenir des augmentations de salaires. Les négociations ont repris lundi à Londres avec les syndicats.

Rédaction-administration:
2, rue Richard-Lenoir
93108 Montreuil
Tél: 808.00.80 à 84
Télex PRENO A 211.628 F
Edité par la SPN
(Société de presse nouvelle)
Directeur de la publication:
Alain Bobbio
Numéro de la commission
paritaire:
46.722
Imprimé par Rotographie
à Montreuil

ENQUETE

Espagne

la LCR appelle à voter non à la constitution

• le troisième congrès de la LCR espagnole a consacré la réussite de la fusion avec la LC il y a un an

La Ligue communiste révolutionnaire (section dans l'Etat espagnol de la IV^e Internationale) sera la seule organisation d'importance de l'extrême gauche espagnole à appeler à voter résolument non à la nouvelle Constitution dont le texte sera soumis à référendum le 6 décembre prochain.

Logique avec leur cours de plus en plus opportuniste, les deux principales

organisations maoïstes, le Parti du travail et l'Organisations révolutionnaire des travailleurs, appelleront à voter oui, aux côtés du PCE et du PSOE. Le Mouvement communiste d'Espagne et l'Organisation de la gauche communiste (OIC), qui ont entamé un processus de rapprochement, appellent à l'abstention. La consigne électorale de la LCR a été ratifiée lors de son congrès, qui s'est tenu pendant le week-end de la Toussaint.

Ce congrès, le III^e de la LCR, prenait toute son importance un an après la fusion entre les deux organisations sympathisantes de la IV^e Internationale en Espagne, la Ligue communiste révolutionnaire et la Ligue communiste.

La pratique dans l'organisation unifiée et les débats en son sein ont permis de tester l'homogénéisation politique laquelle est parvenue l'ensemble de l'organisation.

Il existe désormais, sur l'analyse du régime, et de la situation politique une base commune entre les militants venant de la LCR et la très grande majorité des militants procédant de la LC, une homogénéisation qui s'est retrouvée dans le débat par l'écriture d'un seul corps de thèses politiques auxquelles les diverses tendances et regroupements formés apportaient des amendements. La LCR estime que la mise en œuvre de la réforme d'Adolfo Suarez et les deux principaux corollaires, la légalisation des partis et syndicats ouvriers d'une part, l'élection au suffrage universel du Parlement le 15 juin 1977 ont marqué une rupture qualitative par rapport à la dictature franquiste et ouvert une nouvelle forme de domination de la bourgeoisie espagnole.

Trois grandes sensibilités

L'ensemble de la LCR insiste également sur le poids important des résidus de la période franquiste (armée, police, corps répressifs) et la permanence d'une masse de manoeuvre pour ces secteurs (cf. les mobilisations de masse de l'extrême droite). A partir de cette analyse globale, qui ne partage pas une petite minorité, la tendance 1

qui avait 3 délégués au congrès et qui demeure sur les positions du précédent congrès de la LC affirmait que le régime Suarez n'était qu'une nouvelle phase de la crise de la dictature franquiste, trois sensibilités sont apparues qui insistent sur le plus ou moins grand degré de stabilisation acquis par le régime Suarez. La tendance 2, qui avait 15 délégués et qui se réclame de la Fraction bolchevique de la IV^e Internationale insistait essentiellement sur la stabilisation du régime tandis que l'agrupamiento qui regroupait une bonne part des militants venant de l'ex-LC, mais aussi de nombreux militants d'Euskadi et de Catalogne (33 % des mandats) mettaient l'accent sur l'instabilité du régime et sur le rôle bonapartiste de l'institution monarchique et de la personne de Juan Carlos.

La majorité du congrès (plus de 50 % des mandats) affirme, elle, que si la période politique est marquée par une instabilité prolongée, les rythmes d'un nouvel essor des luttes de classes seront plus lents que dans les deux années écoulées et que, faute de grande confrontation centrale entre le mouvement de masse et le régime, la période à venir va permettre une accumulation d'expériences, de luttes et de débats.

La ligne syndicale

Le congrès a également débattu, sans que cela recoupe parfois les différents clivages de tendance, sur les motifs d'ordre à l'égard des corps répressifs, sur la tactique dans la question des nationalités et la mise en pla-

ce de régimes pré-autonomiques. Sur la question syndicale, aussi, la recomposition politique s'est largement opérée entre la presque totalité des militants venant de la LC et ceux de la LCR. La quasi totalité de l'organisation unifiée est aujourd'hui homogène sur la caractérisation de l'UGT et des Commissions ouvrières comme étant les deux grandes centrales ouvrières dans lesquelles devaient s'effectuer prioritairement l'intervention des militants marxistes révolutionnaires. L'essentiel de l'organisation et notamment ses deux principales tendances sont également d'accord sur la question de l'autonomie syndicale et les perspectives de construction de la tendance syndicale. Un débat a cependant eu lieu sur l'appréciation du rôle des comités d'usines, qui existent depuis un an dans les entreprises. Tandis que la tendance majoritaire, prenant exemple de certaines luttes récentes insistait sur le rôle d'auto-organisation que peuvent être amenés à jouer ces comités, l'agrupamiento estimait que la loi syndicale de Suarez et les dernières élections avaient institutionnalisé ces comités et que leur fonction serait de vider les structures syndicales de leur contenu en les concurrençant sur le terrain de l'entreprise.

Le congrès a également longuement discuté de la tactique à l'égard des organisations centristes et de la crise de croissance des Jeunesses communistes révolutionnaires. Nous reviendrons par la suite sur les conclusions de ces débats, notamment autour du référendum sur la constitution.

Michel Rovere
François Olivier

la LCR en chiffres

La Ligue communiste révolutionnaire compte 5 000 militants, sympathisants organisés et membres de son organisation de jeunesse. Plus de 50 % des militants de la LCR sont des travailleurs salariés et parmi eux 37 % sont des ouvriers industriels, 7 % des militants sont des paysans. Parmi les travailleurs salariés, 30 % travaillent dans la métallurgie, 15 % dans l'enseignement, 9 % dans la santé, 8 % dans la banque, 6 % dans la construction, 6 % dans la chimie, 5 % dans l'imprimerie. Près de 70 % des militants syndiqués militent dans les Commissions ouvrières et 28 % à l'UGT. 36 % des délégués au congrès occupaient des postes de responsabilité syndicale.

2 000 personnes ont manifesté samedi à Dieppe contre l'implantation d'une nouvelle centrale nucléaire à Penly, douze kilomètres au nord de la ville, alors que la centrale de Paluel (40 km au sud) est déjà bien avancée. Le comité de défense du site de Penly appelait à cette manifestation, soutenue par la CFDT, l'UFC, la Ligue des droits de l'homme, le PS et la LCR. Au même moment, le PC distribuait un tract prônant l'énergie nucléaire comme garante de l'indépendance nationale...

nazisme

l'épuration qui n'a jamais été faite

Les chiffres du nombre de morts à la Libération restent contestés. L'historien de droite Robert Aron avance celui de 106 000. Même si cela représente sans doute une exagération, le problème n'est pas là. Car, tous les anciens résistants en témoignent, la façon dont cela s'est fait est très critiquable : les petits qui s'étaient montrés provocateurs pendant l'occupation mais qui n'avaient pas fait grand-chose ont beaucoup plus subi la ven-

geance, compréhensible après une telle période de souffrance, que les véritables responsables de la collaboration avec les nazis : eux avaient bien souvent pris leurs dispositions dès la défaite de Hitler à Stalingrad en 1943.

« La direction du PCF agitait sur des cas secondaires pour détourner l'attention de sa politique de collaboration de classe », dit Jules Fourier.

LE MUR

D'Auvergne

Organe National de la Résistance
Né au Maquis en 1943

ertiges

Deux regards se peuvent se regarder sans rien.

Ami déporté, entends-tu ?

AUJOURD'HUI, on fait la nuit autour des souffrances et des misères que tu as endurées au moment du pacte germano-russe, des militants de "Té-

Bon contribuable, tu déclareras Ton salaire souvent famélique. Puis sur son montant tu paieras Pour avoir « ta » bombe atomique.

deporté, quand tu constates que ce sont encore ceux-là qui manœuvrent les leviers de la vie économique de ton pays.

Photo du titre du journal « le Mur d'Auvergne », avec en légende : « Le MUR (Mouvement uni de la résistance) regroupait depuis mars 1943, dans une logi-

que "apartidaire", les anarcho-sindicalistes, les anciens de l'Action socialiste de Zyromsky, des anciens du PC, qui étaient partis au moment du pacte germano-russe, des militants de "Té-

moignage chrétien", des paysans, des instituteurs, des trotskystes à titre individuels. Ils refusaient aussi bien la ligne de la SFIO que celle du PC. »

la légion d'honneur se porte toujours aussi bien

S. Klarsfeld a expliqué dans « Rouge » d'hier le rôle de Leguay dans la déportation des juifs. Son complice direct, qui fut secrétaire général du ministère de l'Intérieur de Vichy, et dont Leguay était le délégué à Paris, vit aussi tranquillement, administrateur de sociétés, lui aussi. Son cas est tout à fait révélateur de l'hypocrisie de la bourgeoisie à l'égard de la collaboration : Bousquet est en effet décoré chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaille d'or du courage et du dévouement. On croit rêver !

Et pourtant, c'est le cas de la majorité des responsables de la collaboration économique : on peut tout au plus noter un blanc de quelques années ou de quelques mois sur le curriculum vitae qu'ils donnent d'eux-mêmes. Prenons un cas qui a beaucoup marqué à l'époque comme nous l'a expliqué Jules Fourier, militant du MUR : François Lehideux, directeur général de la société des usines Renault de 1934 à 1940, délégué général à l'équipement national et secrétaire d'Etat à la production industrielle de juillet 1941 à avril 1942. En 1949, on le retrouve administrateur de la société Ford, et en 1952, président de la société Autopistas Espagnoles. En 1959, de Gaulle le nomme au Conseil économique et social. Pourtant, F. Lehideux avait été arrêté en août 1944 comme collaborateur, mais l'indulgence de la justice et du gouvernement, à participa-

tion socialiste, lui valurent un non-lieu en 1949. On peut citer aussi les entreprises Magnand, spécialisées dans le cuir, où Sainrapt et Brice, gros fournisseur pour la construction du mur de l'Atlantique, qui purent poursuivre leurs affaires sans problèmes à la Libération. Le MUR en fit une campagne de dénonciation.

Cela rend étonnante la colère de Simone Veil devant la publication de l'interview de Darquier. Nul ne peut soupçonner, en effet, la sincérité de S. Veil, ancienne déportée, face à la tentative de réhabiliter le nazisme. Mais par contre, une question est par là même posée : pourquoi un silence de trente ans, comment elle et quelques autres supportent-ils de rencontrer les Leguay, Bousquet, Lehideux dans le monde qu'ils fréquentent ?

réactions contre la résurgence du nazisme

• Les locaux administratifs de la Caisse d'Epargne de Paris servent la nuit à accueillir des organisations fascistes, telle est l'accusation portée par les syndicats CGT et CFDT qui dénoncent : « L'administration laisse faire ».

• Le Comité de coordination des mouvements de résistance d'Ile-et-Vilaine demande l'interdiction de la vente d'objets « souvenirs » du nazisme.

• Le Comité d'action de la Résistance s'élève contre l'exploitation publicitaire de l'holocauste, et se réserve d'engager toutes poursuites nécessaires à l'encontre de ces auteurs de scandales et de leurs complices. Il participera à la marche silen-

En fait, dans l'intérêt supérieur de toute la classe bourgeoise, l'épuration n'a pas eu lieu, la petite fraction anti-nazie espérant que les autres ne relèveraient pas la tête sur leur rôle à cette époque. Cela permet de comprendre leurs réactions actuelles : ils ne veulent tout de même pas que les nostalgiques du nazisme imposent leur propre version de cette période de notre histoire.

• Jules Fourier : né en 1906, il adhère au PC en 1929 après avoir milité dans le syndicat et dans le travail antimilitariste. Ouvrier peintre, il est élu député du XV^e arrondissement de Paris en 1936 ; il démissionne le 17 septembre 1939 du PCF, à la suite du Pacte germano-russe et de l'entrée des troupes soviétiques en Pologne. Il a milité à la Nouvelle Gauche et au PSU, qu'il quitte en 1965 ; il est membre de la LCR depuis 1973.

cieuse du 22 novembre, à Paris, au mémorial juif de la déportation, à 18 h 30.

• Dans un nouveau communiqué de presse, faisant suite à la grève observée vendredi dernier au soir, l'intersyndicale des journalistes de l'AFP dénonce Hersant pour les pressions sur la publication des prises de position de Serge Klarsfeld.

• Le SNJ-CGT réclame « l'inculpation rapide de M. Hersant » et se félicite que sa plainte contre M. Hersant, en raison de ses infractions flagrantes à l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse en France, soit étudiée par le juge d'instruction.

demain : la responsabilité du PC

un questionnaire CGT pour les femmes

Un questionnaire sur la démocratie, la politique, les femmes, etc. et la publication de quelques unes de leurs réponses dans le dernier numéro d'« Antoinette », c'est ainsi que le mensuel féminin de la CGT a rendu compte du débat préparatoire au 40^e Congrès de la CGT.

« Lisez nous, vous aurez des surprises » est titrée la synthèse des réponses. Surprise, c'est peut-être beaucoup dire, car s'exprime simplement là de nouveau beaucoup des choses défendues lors de la dernière conférence CGT des femmes travailleuses... Reste à savoir si ces débats seront repris au congrès, au vu de l'ordre du jour cela semble peu probable. Hier, Chantal Rogerat, directrice d'« Antoinette », rendait compte du questionnaire, nous reviendrons donc plus longuement demain sur ce dernier.

A signaler également que dans le dernier numéro du « Peuple » se trouvent deux tribunes sur les femmes, l'une de Jeannette Levart, membre du bureau fédéral de la fédération des cheminots, l'autre de Simone Mirbeau de la commission exécutive fédérale sortante.

un week-end groupes taupes avec les femmes du tertiaire

Environ 200 participants (et participantes) à la conférence de la fédération de Paris de la LCR organisée à Orsay le dernier week-end. Le thème en était délimité : il s'agissait de débattre de la situation, des revendications et des luttes des femmes travailleuses à Paris dans le secteur tertiaire. Organisés autour de quelques thèmes (temps de travail, conditions de travail, formes de luttes et d'organisation), ce sont de nombreux débats que ce week-end a permis. Cinq rapports ont été présentés et treize commissions purent se tenir.

Les débats se suivaient et se recoupaient parfois : comment avancer aujourd'hui la revendication des crèches ouvertes 24 heures sur 24 ? Comment amener les organisations syndicales à prendre en charge les intérêts du personnel intérimaire ? Quelles difficultés pour les commissions syndicales femmes à faire passer dans l'ensemble de l'organisation syndicale les revendications des travailleuses ?

On pourrait multiplier les exemples de ce type de confrontation. Mais, deux jours, c'était, hélas, trop peu de temps pour approfondir tous ces problèmes. D'autant qu'il y a eu jusqu'à présent peu de bilans et de mises en commun des expériences en ce domaine. Des commissions de travail durent être écourtées et le retard pris au fur et à mesure du stage fit que le bilan final se déroula dans des conditions peu satisfaisantes. Dommage. Dommage aussi que certains secteurs aient été peu représentés.

Bref, des débats qu'il faut maintenant approfondir, un type d'initiative qui pourrait être renouvelé et élargi. J. K.

trois journées de grève par région aux PTT

LES trois journées de grève par région commencent aujourd'hui, à Clermont, Dijon, Lyon, Marseille, Montpellier. Ce sera ensuite le tour de Bordeaux, Limoges, Nantes, Poitiers, Rennes, Rouen et Toulouse. Le 23, enfin, la région parisienne et l'Est. Pour faire le point à la veille de cette lutte, nous avons organisé une table ronde avec quelques militants de la LCR travaillant dans la région parisienne, aux bureaux de poste, centres de tri ou télécommunications.

table ronde de militants de la LCR

• Quel jugement portez-vous sur les luttes tournantes depuis la rentrée ?

Jeannine.— La fédé CFDT-PTT a défendu le principe de grèves tournantes par région « pour ne pas épuiser les forces et pour permettre à la lutte de durer. Des syndicats demandaient que la fédé CFDT prenne des contacts avec la confédération et les autres organisations syndicales pour faire des grèves générales interprofessionnelles par région, du type région-morte, mais sans la limiter à une journée : pour aller vers une grève nationale. Si la nécessité d'aller vers un débouché national est clairement affirmé, je pense que cette proposition correspond aux besoins actuels.

Lucien.— Pour faire reculer le gouvernement, il faut un rapport de force national. Même une lutte comme celle de 1974 n'a pas suffi, parce que notre grève est restée isolée. Il faut donc poser ce problème dès le départ.

• Mais en disant cela, est-ce que vous n'incitez pas à la passivité ? Comment mobilisez-vous dans les boîtes depuis la rentrée ?

Lucien.— Si on n'agissait pas, on prendrait des baffes encore plus fortes. Faire des grèves locales et faire des journées de grève de la branche ça sert à résister aux projets du gouvernement.

Gaston.— Obtenir le (principe) d'un samedi libre sur 4 à Paris n'est pas la panacée ; mais c'est un résultat intéressant. Et la mobilisation a permis de rendre le quart d'heure par jour à faire en récupération tout à fait fictif, dans beaucoup de bureaux. Ce recul de l'administration va permettre de bien relancer la lutte qu'il y a une unité des trois syndicats.

Lucien.— Alors que pour l'administration, ce recul par-

tiel vise à désamorcer, pour éviter l'extension. On a déjà vu ça avec la grève des centres de tri de Créteil et Pontoise où, devant deux centres de tri en grève successivement l'administration a concédé 250 postes pour l'ensemble des centres de tri de la région parisienne ; mais c'était des effectifs déjà prévus dans le projet de budget.

Jeanine.— La CGT et la CFDT, qui sont les fédés les plus influentes dans les PTT avancent depuis longtemps la revendication de 50 000 postes de titulaires. Cette revendication fait l'unité de plusieurs centaines de luttes locales ; mais cela repose aussi le problème du rapport de force central.

Gaston.— Tout le secteur public subit la même politique, et réagit : SNCF, Education nationale, télé ont été ou sont en lutte. C'était et c'est le rôle des fédés de se coordonner ; sur les deux mois écoulés, on voit qu'elles ne l'ont pas fait alors que les revendications sont les mêmes.

André.— Il faudrait l'unité des fédés, CGT, CFDT, FO. Mais c'est pas évident : Bergeron a déclaré qu'il n'y aura plus de grève dans la Fonction publique jusqu'à la fin de l'année. Qu'est-ce qu'on peut faire ?

Lucien.— Dans les luttes locales FO a été dans la lutte à Créteil, Pontoise ou Paris-Brune. Il faut repartir des revendications...

Gaston.— Ça suffit pas pour que les adhérents de FO, même critiques vis-à-vis de leur direction, viennent lutter avec nous. Pour les entraîner, il faut une véritable unité CGT-CFDT : assemblées générales du personnel communes où on invite systématiquement les sections locales de FO, cortèges communs en direction des usagers.

Jeanine.— Jusqu'à présent de nombreux responsables

syndicaux refusent souvent de tenir des réunions communes avant et après les grèves.

• Mais alors, que pensez-vous des mots d'ordre de grève décidés par les fédérations CGT et CFDT ?

Paul.— A Créteil, par exemple, on peut dire que leur tactique est critiquée par les gars : les fédés ne coordonnent pas les luttes locales quand elles éclatent, puis elles parachutent des grèves de 24 heures sans lien avec d'autres branches. Il y a risque d'épuiser la combativité : on perd 100 F par jour de grève ; si ça sert à rien, ça fait râler.

Lucien.— En 1977, le pourcentage de grévistes a baissé tout au long des 10 grèves successives (catégorielles, PTT, Fonction publique, interprofessionnelles...)

Jeanine.— La prochaine grève par groupe de régions sera sûrement très suivie : toutes catégories ensemble, avec une manif...

Gaston.— Déjà la dernière fois, il y avait 160 000 grévistes, la plus forte grève depuis 1974.

Lucien.— Nous devons tout faire pour qu'elle serve à faire nettement apparaître la nécessité d'une grève générale reconductible des divers secteurs en lutte des services publics. En faisant discuter de la tactique des fédés, mais aussi en prenant toutes les initiatives qui vont dans ce sens : vers les chômeurs et les ANPE, vers les usagers, les employés communaux, les cheminots, s'ils font une grève locale...

André.— Tout ça, il faut surtout le faire discuter dans les assemblées générales de tout le personnel, unitaires, inter-syndicales : que ce soit les grévistes qui puissent décider.

Propos recueillis par Pierre Rème



Le mouvement de grève de l'ensemble des personnels de la Courly à Lyon, continue, les syndicats seront reçus ce soir par la direction.

Un groupe d'appelés du 99^e RI de Sathonay affirme « sa solidarité avec les grévistes » et témoigne du fait que « cette opération s'est déroulée contre la volonté de leurs camarades. Le comité de soldats de la Valbonne a lui aussi publié un communiqué de protestation.

A Paris, les conducteurs décideront ce matin de la suite ou de l'arrêt de leur mouvement.

SNIAS-Cannes

un ingénieur licencié après l'intervention du ministre des Armées

La mise à la porte arbitraire d'un jeune ingénieur, militant de la LCR, récemment embauché, a déclenché dans l'usine de la SNIAS qui emploie 900 salariés dont plus de 300 ingénieurs un mouvement de lutte contre les conditions d'embauche des personnels de cette société nationale.

Grasse, de notre correspondant.

Cette affaire révèle aux yeux de tous les pouvoirs exorbitants du ministre des Armées qui peut non seulement interdire l'embauche mais autoriser le licenciement de personnels employés sur des contrats militaires. Ceci, sur simple enquête, sans communication du dossier et sans recours possible. Cette procédure généralise la répression politique. Mais il y a plus grave : la volonté de la direction générale et de son président J. Mitterrand, de briser toute radicalisation des cadres.

Ainsi, une circulaire stupéfiante prévoit que les embauches des jeunes ingénieurs se feront désormais pour une durée déterminée de un an, avec sélection à la fin de l'an-

née. Les mutations d'un établissement de la SNIAS à l'autre seront impératives. Et pour l'instant, la SNIAS fait appel aux sociétés d'interim...

C'est contre ces atteintes à la garantie d'emploi et aux libertés que les quatre syndicats CGT, CFDT, FO et CGC se sont mobilisés unitairement et ont appelé jeudi dernier à une heure d'arrêt de travail, suivi à 60 %, pour la réintégration de l'inspecteur congédié, la communication des enquêtes de sécurité, le maintien des anciennes conditions d'embauche, le contrôle syndical sur les embauches des cadres.

Un nouvel arrêt de travail est envisagé après une entrevue avec le P-DG Mitterrand. La question est de maintenir et élargir la mobilisation solidaire des différentes catégories de personnels (horaires, mensuels, cadres), en chiffrant les embauches nécessaires pour compenser les surcroûts de travail constatés dans de nombreux services ou ateliers. Samedi, le congrès départemental CGT devait voter une motion exigeant la réintégration. D'ores et déjà des contacts sont pris avec les autres établissements.

EDF : grève de 2 heures dans les centrales thermiques

La CGT a décidé seule un appel à la grève pour des revendications d'effectifs : deux heures aujourd'hui de 9 h à 11 h. Cela soulève une polémique avec la CFDT qui refuse de s'y joindre.

Cela contraste avec les diverses grèves locales qui se sont déroulées dans l'unité CFDT-CGT et qui ont permis d'emporter des succès limités mais réels : 27 postes sur 41 demandés en 3x8 à Saint-Laurent-des-Eaux, 13 postes à Martignes, une trentaine à Vitry.

Quinze centrales sont en lutte en ce moment, sur une quarantaine, ce qui pose le

problème d'une centralisation de l'action. De nombreux centres de distribution ont aussi été en lutte récemment...

La CFDT oppose à la CGT la proposition d'« actions soutenues dans le temps et diversifiées ».

La division d'aujourd'hui limitera sûrement l'ampleur de la grève mais va poser devant la base militante le problème de la tactique pour la suite de l'action.

désarmant !

Le « Nouvel Observateur » de cette semaine publie une interview de René Buhl, secrétaire confédéral de la CGT. Interrogé notamment sur l'alignement de la CGT sur le Parti communiste, René Buhl répond : « Ne parlons pas d'alignement. Nous avons des divergences avec le Parti

socialiste, c'est vrai, mais nous en avons aussi avec le Parti communiste. Quand nous avons dit que nous étions opposés à l'armement nucléaire, que le PC défendait, personne n'en a parlé... On voulait trop prouver que nous sommes alignés. »

Dire que personne n'en a parlé est inexact. Par contre, ce qu'on peut constater, c'est que le bilan d'activité soumis à la discussion préparatoire au 40^e Congrès confédéral n'en souffle mot ! Le passage de ce document qui traite du bilan des rencontres avec les partis de gauche, avant les élections, ne dit rien de l'entrevue entre la CGT et le PC. Par contre, il mentionne les profonds désaccords qui pouvaient exister entre le bureau confédéral et le PS.

Un silence de plus, qui serait une preuve de plus, si besoin était, que l'alignement n'est plus à prouver.

E. O.

• Apt était en colère samedi : « L'hôpital on le veut, on l'aura », toute une population — 5000 personnes pour une ville de 12 000 habitants — manifestait contre la rentabilisation de la santé qui menace l'hôpital d'Apt. L'intersyndicale CGT-CFDT-FO de l'hôpital, qui dirige la lutte depuis le début, était à la tête de cette manifestation dynamique contre Simone Veil qui ne tient pas ses promesses. La manifestation fut suivie d'une animation culturelle où on pouvait voir le théâtre de l'Olivier, Montanero, Frédéric et le groupe occitan local.

• A Marseille, plus de 3 000 personnes ont suivi l'enterrement du postier assassiné vendredi dernier. Les organisations syndicales avaient appelé à la grève et à une manifestation l'après-midi.

M. Segard s'était fait représenter par son chef de cabinet qui en a profité pour

faire un discours. La famille aurait souhaité moins de spectacle et les postiers des mesures concrètes les protégeant réellement.

• Les travailleurs du centre administratif de Montreuil de la BNP sont en grève reconductible depuis jeudi à la suite d'un débrayage appelé par la CGT pour la journée d'action sur l'emploi. Refusant une grève sans suite, les travailleurs ont voté en assemblée générale la grève reconductible. Leur plate-forme porte sur la révision des coefficients, la nécessité d'une formation réelle, l'amélioration des conditions de travail, l'embauche immédiate de vingt personnes. De plus, les travailleurs se sont déclarés « pour un mouvement d'ensemble de la profession qui, seul, pourra faire céder le patronat bancaire sur les 35 heures et les 70 points pour tous ».

exclus de l'UNEF-Tours: lettre ouverte à tous les adhérents

Nous avons reçu un dossier sur l'exclusion de trois adhérents de l'UNEF-Renouveau de Tours. Nous avons téléphoné au bureau national de l'UNEF qui nous a dit ne pas être au courant, mais que tout exclu pouvait saisir la commission des conflits de son cas. Nous sommes prêts à publier toutes les prises de position sur cette affaire qu'il appartient à la direction de l'UNEF d'éclaircir.

Le 6 octobre 1978, le bureau de l'Association générale des étudiants de Tours a pris une mesure de « suspension d'activité » à l'égard de Lienhard Roland, secrétaire de l'UNEF-droit, Benoît Le Deunff et Frédéric Leclerc, adhérents (...).

Le comité UNEF-droit, lors de son assemblée générale de rentrée, a refusé ces « suspensions » et a réélu son bureau dans lequel figure Lienhard comme secrétaire et Le Deunff comme trésorier.

Ne tenant pas compte de ces faits, le collectif de ville du 31 octobre prononça l'exclusion des trois camarades. Invoquant leur volonté de créer des « tendances dans l'UNEF et de briser l'activité du syndicat (...) ».

Le comité UNEF-droit n'a pas reconnu ces exclusions. L'an dernier déjà le comité sciences économiques lors de sa première réunion avait exclu trois personnes sur le même motif (...).

A l'époque, le collectif de ville prit position contre ces exclusions. Le bureau de l'AGET invoqua alors l'autonomie des comités pour les entériner.

Cette année la procédure utilisée est différente. C'est le collectif de ville qui décida des exclusions dans cette réunion, certains comités étaient surreprésentés, d'autres non prévenus (...).

Lors du collectif de ville suivant, auquel, malgré les exclusions, nous assistions, un membre du bureau national était présent. Des camarades d'autres comités demandèrent des explications sur la convocation de la réunion précédente et invitèrent le représentant du bureau national à répondre sur les questions de procédure et de statut, à savoir laquelle des deux procédures (celle de l'an passé ou celle de cette année) était nulle (...).

Le représentant du bureau national refusa de répondre, invoquant la présence d'exclus, donc de non-syndiqués à cette réunion, entraînant par là même les exclusions. D'autre part, il nia avoir jamais reçu quelque correspondance que ce soit vis-à-vis des exclusions (...).

Notre démarche se place également dans la préparation du congrès national. Celui-ci prévu en mai 1978 a déjà été repoussé à novembre 1979. On nous le promet maintenant pour janvier 1979 (...).

On nous promet un congrès démocratique, la phase préparatoire aurait-elle déjà commencé ?

Leclerc, Lienhardt, Le Deunff, Thalineau (élu UNEF), Laroche, Cherbi, Lefrançois, Rouet, Perrée, Gérard (élu UNEF), Berge.

• Au lycée J.-B. Corot de Savigny-sur-Orge, 300 élèves se sont mis en grève lundi contre le renforcement de la sélection, pour l'ouverture de la cafétéria. Ils ont arrêté mardi, mais la création d'un « comité syndical » a été votée par l'assemblée générale, ainsi que la publication d'un journal.

la Convergence pour l'Autogestion

coordination des groupes locaux ou opération du PSU ?

A NIMÉE principalement par le PSU, la Convergence pour l'autogestion réunissait ses assises nationales à Poitiers le week-end dernier. Elle s'est dotée de « structures souples » : un collectif national et un bulletin de liaison. La Convergence pour l'autogestion remplace le Front autogestionnaire dont les 240 candidats recueillirent 2,33 % des voix aux élections législatives de mars. Il n'était pas possi-

ble de savoir combien de groupes locaux étaient effectivement représentés à Poitiers, dans une ambiance des plus relax. Les ambiguïtés qui président à ces regroupements n'ont pas été levées : tentative de construction d'une nouvelle force de gauche ou rassemblement d'une certaine crise de la militance ? Coordination d'expériences locales ou tentatives d'élargissement des assises du PSU ?

La Convergence pour l'autogestion dresse un bilan d'échec de la gauche et de l'extrême gauche organisée, qui « tend à reproduire en route pour La Hague, avec 2 tonnes de déchets nucléaires refusée. Le collectif national de la Convergence a pour tâche d'organiser débats, initiatives, telles le blocage du bateau japonais en route pour La Hague, avec 2 tonnes de déchets nucléaires refusés. Le collectif national de la Convergence a pour tâche d'organiser débats, initiatives, telles le blocage du bateau japonais en route pour La Hague, avec 2 tonnes de déchets nucléaires refusés.

accident nucléaire de la Hague la CGT dénonce les « campagne de presse démesurées »

Veiller au bon fonctionnement de l'outil de travail, est-ce prétendre qu'il fonctionne dès lors qu'il est déficient ? Telle est la question que l'on peut se poser après la déclaration des syndicats CGC, CGT et FO de l'usine de La Hague à propos de la contamination de trois ouvriers lors d'une manipulation d'oxyde de plutonium :

dénonçant « les campagnes de presse démesurées », les trois syndicats ont déclaré que : « l'industrie nucléaire comme toute industrie comporte des risques classiques et spécifiques », mais que des enceintes de confinement et de protection sont mises en place afin de protéger les travailleurs ». Phrase pour le moins cocasse alors justement que l'accident est dû à la rup-

ture d'une enveloppe de confinement en vinyl... Le communiqué ajoute que « les organisations syndicales veillent au bon fonctionnement de leur outil, gage essentiel de la sécurité des personnels et des populations. »

Cette déclaration, venant de syndicats très minoritaires sur le Centre apparaît comme une polémique gratuite, ni la CFDT majoritaire à La Hague, ni les écologistes du CRILAN n'ayant fait de proclamations « paniques », mais s'efforçant seulement de diffuser une information grave que la direction a mis plusieurs jours à annoncer. Les dangers « spécifiques » de l'industrie nucléaire, ils sont d'une nature telle qu'il est absurde de vouloir refuser leur connaissance et leur étude dans et hors les centrales.

Larzac en marche

Les marcheurs continuent. Après la fièvre du week-end, où le nombre des « supporters » n'est pas sans créer quelques tensions, la route est à nouveau devenue calme. Ce soir, ils seront à Moulins, d'où ils repartiront demain pour Saint-Pierre-des-Moutiers.

On a reçu ça d'un « lecteur assidu de Rouge » : « On parle peu du Larzac et jamais de Saint-Flour. Pour une fois, quelque chose s'y est passé. Soyez sympa, passez notre écho le plus intégralement possible même s'il est en retard. Ça fera plaisir aux quelques Souffirain(e)s « dissidents ». Alors voilà.

« Mercredi 15, les paysans du Larzac arrivaient à Saint-Flour (ancien fief de Pompi-

dou, mairie de droite, etc.). Malgré les difficultés créées par la municipalité, le comité Larzac au prix de gros efforts les a accueillis au pied de la cathédrale (boissons chaudes, restauration, stand de « propagande »).

gestionnaires, ceux qui agissent sur le terrain. Des militants locaux s'en inquiètent : « Le PSU peut débattre avec Rocard, pas la Convergence, car sa réalité et sa pratique ne lui permettent pas de jouer ce jeu-là », protestait un représentant du groupe de Salon. Mais le débat tourna court, interrompu par les interventions devenues soudainement virulentes de quelques militants du PSU.

On s'est séparé sur cette ambiguïté dont chacun semble se satisfaire pour l'instant ; les autogestionnaires locaux et apatridaires ne feront que ce qu'ils décident dans leur groupe. Le PSU, charpente de la Convergence, se posera comme représentant des autogestionnaires. Est-ce être mauvaise langue que de se poser la question : « Convergence pour l'autogestion, ou opération organisationnelle du PSU ? »

M. Thomas

Grenoble

procès d'un boulanger ou de l'Inspection du Travail ?

A Grenoble, aujourd'hui, une séance de correctionnelle qui remplit les pages intérieures des quotidiens de la région. Procès d'un simple boulanger appuyé par ses collègues contre la surveillance tâtonnante des contrôleurs du travail, pour les uns ; volonté d'un notable local, lié au RPR pour manipuler la boutique contre certaines lois du travail, pour les autres. Ainsi les UD CGT, CFDT, FO se sont portées partie civile. Toute cette affaire est bien sûr à lier au cas de l'inspecteur de Marseille sanctionné parce qu'il rappelait aux industriels qui se partagent les dépouilles de Terrin, le Code du travail.

L'assemblée générale de la Boulangerie, la sous-traitance, les entreprises du bâtiment, les chambres de commerce de Vienne et de Grenoble ; ce sont quelques-uns des petits et grands patrons qui appellent avec l'aide du CID-UNATI à manifester cet après-midi devant le tribunal où l'un des leurs, Michal, est convoqué. Le principal accusé, pour ces manifestants : les agents de contrôle et d'inspection du travail. Leur nombre a fortement augmenté.

L'hygiène, la sécurité, le nombre d'heures de travail, le travail de nuit, des femmes, des enfants, le salaire, la sécurité, voilà ce qu'ils viennent constater dans les entreprises. Assez mal d'ailleurs, pour des raisons techniques : visite une année sur quatre en moyenne ; sans toujours la connaissance nécessaire pour déterminer les machines dangereuses avant l'accident. Et le patronat aujourd'hui, qui veut restreindre son taux de profit, ne veut plus de contrôleurs qui fassent correctement leur travail. Alors les déclarations contre « le corps des inspecteurs rouges », abondent, venant parfois de Beullac, lorsqu'il était ministre du Travail...

Forts de ces déclarations, Michal, suppléant malheureux aux dernières élections sous les couleurs du RPR, fait bloquer les portes d'un magasin de boulangerie par ses collègues. Le contrôle ne peut se

faire. Michal est cité en correctionnelle, il est vrai qu'il connaît la justice : ce « petit » patron est aussi conseiller prudhommal, il est de plus vice-président de la chambre de commerce. Et l'ampleur des protestations patronales laissent penser qu'il n'y a rien dans la fureur des boulangers, de la spontanéité de petits boutiquiers en colère. Au contraire, derrière cette affaire, se profile une attaque importante contre les inspecteurs et contrôleurs qui ne correspondent pas aux vœux du patronat. Il y a aussi une série d'attaques contre les lois qui sont censées protéger les travailleurs. Ces lois existeront toujours : elles ne seront pas appliquées. « Nous ne pouvons travailler que dans l'illégalité », affirment les boulangers.

Pendant ce temps, à Grenoble même, un ouvrier de Caterpillar est viré pour essai non satisfaisant. En fait il avait refusé de passer sous une grue transportant des dalles de béton. Le 14 juillet dernier dans la banlieue de Grenoble du produit cancérigène est dégagé dans l'atmosphère... Et les exemples pourraient s'accumuler. Jusqu'ici le patronat n'a pas pris position sur l'affaire Michal... mais il n'est sûrement pas mécontent de voir que les incursions des inspecteurs et contrôleurs sont vivement critiquées : au cas où ils iraient mettre leur nez là où il ne faudrait pas... F. Janvier

censure à la fête de la « Marseillaise »

Gille Perrault et Raymond Jean protestent

200 millions d'anciens francs pour « la Marseillaise » : c'est l'objectif que s'assigne les fédérations Midi du PCF pour moderniser leur quotidien, notamment par l'achat d'une rotative-offset. Cette grande campagne a été lancée par Georges Lazzarino, qui précédait Paul Laurent, membre du bureau politique, à la fête de « la Marseillaise » ce week-end.

L'auditoire nombreux, 4500 personnes environ, était cependant moins enthousiasme — et plus clairsemé — qu'aux dernières fêtes du PC. Ce qui n'empêche pas la fédération des Bouches-du-Rhône de tirer un bilan toujours aussi autosatisfait : à lire ses compte-rendus, tout va bien, tout va mieux...

A signaler également que Gilles Perrault et Raymond Jean, tous deux écrivains, tous deux militants du PC, ont fait savoir publiquement, tout en participant à la fête de ce week-end, qu'ils étaient en désaccord avec la décision

prise de ne pas diffuser le livre des Kehayan (« Rouge » du 20 novembre). L'Union sud des écrivains regrette de son côté, dans un communiqué, « que le livre de Jean et Nina Kahayan n'ait pu être présentée à la fête des 30 heures de « la Marseillaise », car il aurait pu être un élément utile aux débats, notamment le débat sur l'URSS, qui se sont tenus dans le cadre de cette fête ».

• Une coordination étudiante s'est tenue, dimanche, à Tours. Seule deux villes étaient présentes : Aix et Rennes. Les délégués des trois villes ont proposé que se tiennent dans toutes les facultés des assemblées générales « pour s'informer et discuter des conséquences de la politique du gouvernement sur leurs études ». Une nouvelle coordination est appelée pour le 29 novembre à Rennes. Chaque assemblée générale d'UER doit mandater un délégué, et chaque comité de mobilisation un observateur. Dans un communiqué, le MAS soutient cette initiative.

prix

Gallimard
offre
le Goncourt
à Patrick
Modiano

Le Goncourt, c'est un peu comme le prix de l'Arc de Triomphe pour le tiercé, les deux de l'actualité sont braqués sur l'heureux lauréat, donc la gloire, le succès, etc. Événement capital dans le monde de la littérature parce que le livre vainqueur sera le livre acheté en priorité par une masse de gens qui d'habitude n'ouvre pas leur bourse pour ce genre de denrées. Moment important pour les éditeurs s'ils veulent renflouer leurs caisses. Mais le Goncourt, c'est aussi une vaste foire d'empoigne qui fait que bien souvent on parle littérature le 20 novembre, et plus jamais après.

Chaque année, depuis sa création, les petits salons du restaurant Drouant accueillent les jurés des prix Goncourt et Renaudot. Moquette rouge, murs crème, ambiance feutrée et maîtres d'hôtel à la veste grise donnent au lieu un parfum légèrement XIX^e siècle. Aujourd'hui, l'ambiance est dénaturée par une horde de journalistes qui s'entassent dans un salon tout en glaces.

Midi trente : la tension croît doucement et les bruits s'exacerbent, « ce sera Wolfromm », avec des clins d'œil sous-entendus à l'attaché de presse de Grasset. Mieux : « Paraît que la police fait pression pour l'attribuer à Mesrine, comme ça, ils le cofrent lorsqu'il se pointe... » Les habitués arrivent, une vieille dame très digne, surnommée « la Diva » me prend à partie en vocalisant à pleins poumons...

13 h : arrivée de Lanoux, mêlée générale et hurlements. Solennel et de mauvais poil, Lanoux engueule tout le monde. La télé a des problèmes : « Merde le con, il est dans l'axe du lustre, je ne le vois pas. »

13 h 05 : la révélation. « L'académie Goncourt au troisième tour, a décerné le prix 1978 à Patrick Modiano pour son livre « Rues des boutiques obscures » et l'ensemble de son œuvre, par six voix. Didier Wolfromm a recueilli trois voix pour « Diane Lanster » et Georges Perec, une voix. Lors du deuxième tour, ont obtenu des voix Agosthino Gomez Arcos et Cavanna. » Soupir de dépit dans la salle et étonnement pour la mention « l'ensemble de son œuvre » qui ne s'était jamais vue dans les Goncourt précédents. Pour nous résumer, l'opération publicitaire Gallimard a réussi...

Reste le Renaudot, attribué au critique du « Matin », Conrad Detrez, pour « l'Herbe à brûler » (Calmann-Lévy). Ce qui n'est pas en soi une surprise et fut accueilli avec de nombreux applaudissements. Le jury du Renaudot semble avoir été plus téméraire que celui du Goncourt.

Yann Plougastel

« Un groupe d'enfants, intrigués par des cris qui provenaient d'une poubelle, ont découvert un nouveau né, emmaillotté de chiffons, dimanche après-midi à la Meinau, un quartier de la périphérie de Strasbourg. Le nouveau-né, de sexe masculin, avait dû naître dans la matinée. Il a été hospitalisé et se trouve en bonne santé. La police a mené une enquête et a placé en garde à vue une femme à l'hôpital de Strasbourg.

absentéisme

procès d'un certificat médical

le Dr Carpentier passe aujourd'hui à 13 h 30
devant la Cour d'Appel

AUJOURD'HUI, à 13 h 30, le docteur Carpentier est de nouveau jugé par la 11^e chambre de la cour d'appel de Paris. Carpentier avait établi un certificat médical à un détenu en semi-liberté qui avait omis de regagner, une nuit, la prison. Le tribunal d'Evry l'avait jugé coupable mais non condamnable. Le parquet a fait appel à minima compte tenu de la « moralité » de Carpentier et sans doute aussi pour faire exemple à l'heure où le patronat essaie de dissuader les médecins de délivrer des arrêts de travail.

Mais Carpentier n'est pas seul : à Corbeil où Carpentier a son cabinet, 27 des 33 médecins généralistes ont signé une pétition de soutien ainsi que 2 300 habitants. Le maire (PC), les lycéens, le SAMU ont fait de même ainsi que 103 personnes du Centre de recherche de l'éducation surveillée de Vaucresson. Parmi ces 103, 16 magistrats onze juges d'enfants, 8 directeurs et sous-directeurs déclarent que « le docteur Carpentier a

fait le geste de bon sens et responsable qu'il devait faire ».

Enfin, Monier, le président de la Confédération syndicale des médecins français qui est loin d'être un « gauchiste » a déclaré : « J'affirme être solidaire d'un médecin qui, face à un être humain, cherche en son âme et conscience à lui rendre service, même s'il doit prendre des risques vis-à-vis de la déontologie. »

Nous avons rencontré Carpentier à l'issue d'un meeting de soutien organisé, salle comble, à la Mutualité de Paris. Entouré de dizaines de ses « clients » et « amis » connu au cours de ses 10 ans de pratique à Corbeil, il nous a expliqué succinctement son évolution, du PC qui a bercé son enfance jusqu'à la direction de l'UEC qu'il finit par quitter pour essayer de développer, hors parti et hors syndicat, des pratiques de masse alternatives.

Nous publions ici des extraits de l'intervention que Carpentier a faite au meeting.

S. H.

« je ne suis pas un marginal »

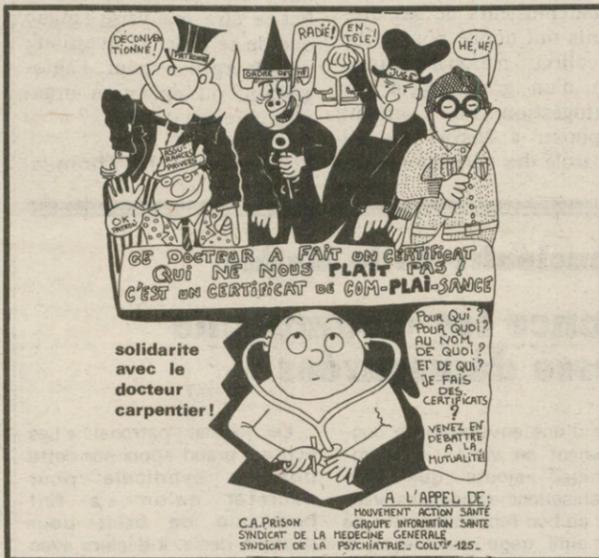
Je suis reconnu (par le tribunal d'Evry) coupable mais non condamnable (...). Ce verdict souligne l'ambiguïté de mon action et définit en quelque sorte ma marge de liberté, ma zone de pouvoir, mon rôle. Mais le représentant du parquet (...) veut une condamnation. Pour moi, qu'il fantasma comme une incarnation du diable. Et puis pour faire un exemple. Pour tous les autres médecins, pour les travailleurs sociaux et toutes ces professions qui sont coincées entre la loi et la réalité de la vie des gens. Toutes ces professions dont la pratique est ambiguë car elles sont à la fois les garantes de l'application de la loi sociale et une garantie de protection pour ceux qui ont du mal à l'appliquer (...).

Revenons à notre affaire : pour le médecin, c'est une histoire banale et pluriquotidienne. Pour celui qui a sonné à sa porte, c'est un moment très important, décisif. Décisif en ce sens que l'aide qu'il recevra ou ne recevra pas sera déterminante pour la façon dont il vivra ou survivra (...).

Imaginons ce garçon en cavale... Il est 18 h 30. Il doit rentrer ou ne pas rentrer à la prison à 19 h. Pour moi, c'est une décision rapide à prendre, rejet ou aide et quel type d'aide. Pour lui, c'est un drame (...).

La maladie est une parole

Je suis de ceux qui pensent que la maladie est une parole, un acte de rébellion du corps contre un environnement insupportable et face à des problèmes, insolubles dans l'immédiat, individuellement et collectivement (...). On ne peut pas travailler sérieusement sans s'impliquer peu ou prou dans la vie



et la souffrance des gens. C'est là que sont mon droit et ma « science » (mais qui se heurtent à d'autres droits et d'autres « sciences », d'autres pouvoirs. Et notamment celui de la loi et de la justice (...). Il est clair que cette aide dans une société hautement pathogène ne se fait pas forcément dans l'intérêt des demandes du système social. C'est là que ça grince (...).

La maladie est la réponse individuelle du corps à l'agression d'une société invivable, la réponse impuissante à trouver une solution de changement de vie. A l'heure où les états-majors politiques ou syndicaux se montrent eux-mêmes impuissants à ouvrir une perspective crédible qui mérite que l'on se batte pour elle. (...) Ulcères d'estomac et lumbago, dépression nerveuse et alcoolisme, vols de vélos et petits casses minables sont les aspects divers d'une révolte sans espoir (...), il y a 2 000 chômeurs à Corbeil. Pas de perspectives concrètes d'en sortir collectivement (...).

Nous nous sommes aperçus que (le) pouvoir médical était utilisé (non sans ambi-

guité) par les usagers de la médecine pour se protéger du pouvoir du patronat, de l'Etat (...). Et nous voilà dans cette affaire, mis en demeure de défendre le cabinet médical et son médecin comme lieu de résistance. Jusqu'à présent, une sorte de silence était la règle : le corps médical dans son ensemble était l'allié du pouvoir. Mais la crise s'approfondit (...). Délégués pour gérer les plaies du système, les médecins de quartier, les éducateurs et d'autres puisent dans les aberrations de leur travail une énergie qui les poussent à faire partie de ceux qui veulent changer ce système (...).

Je ne suis pas un marginal. Je suis comme des milliers d'autres le produit de l'approfondissement de la crise économique, sociale et culturelle. Comme des milliers d'autres au carrefour des bouleversements sociaux, entre la loi d'hier, la réalité d'aujourd'hui et la justice de demain. Obligé pratiquement cas par cas de prendre parti...

• Carpentier a écrit un livre : « Médecine générale », éditions Maspéro.

«accidents»

l'expertise d'une mort en clinique

il y a 4 ans mourait notre camarade
Alain Adélaïde

Quatre ans après la mort d'Alain Adélaïde, dans la clinique de la Miséricorde à Caen, dans le Calvados, les conclusions d'un rapport de contre-expertise ont enfin été rendues publiques. Ces conclusions remettent en cause très clairement les moyens thérapeutiques de cette clinique. Brigitte Adélaïde sa compagne a décidé d'engager une procédure civile à la suite de ces conclusions et de réclamer des dommages et intérêts qui pourront servir à alimenter une caisse de soutien aux familles confrontées à ce type de problème.

Alain Adélaïde, jeune ouvrier de 24 ans de la Saviem de Caen, délégué CFDT de cette entreprise et militant révolutionnaire estimé sur toute la ville, est rentré au début du mois de juin 1974 à la clinique de la Miséricorde pour y subir la banale opération d'appendicectomie. Une semaine plus tard, son état s'aggravait au point qu'une deuxième intervention était pratiquée. Après un très léger mieux, Alain était victime d'une septicémie et décédait le 17 juillet. Il avait été placé quelques jours auparavant dans le service de « réanimation » de la clinique. A sa mort, sa compagne, Brigitte Adélaïde, avec le comité de soutien formé autour d'elle, avait demandé et obtenu une expertise afin qu'une enquête sérieuse puisse être menée autour des moyens thérapeutiques mis en œuvre pour soigner Alain Adélaïde.

En septembre 1976, deux ans plus tard, le rapport de cette expertise était connu mais ses conclusions atténuaient considérablement la responsabilité de la clinique. Le comité avait alors décidé de ne pas baisser les bras et demandé une contre-expertise, obtenue le 3 mai 1977, dont les conclusions viennent d'être rendues publiques. La première expertise avait été d'autant plus contestée que les experts ne s'étaient pas rendus sur place afin de vérifier le fonctionnement de ce fameux service de réanimation.

Les quatre experts, qui ont établi le rapport de contre-expertise, s'ils atténuent les responsabilités individuelles des médecins, n'ont pourtant pas ménagé les critiques sur les conditions désastreuses d'accueil et de surveillance pratiquées dans ce service de réanimation. La citation du rapport Andrieux est aussi un fait important : lors de la première expertise, il n'avait pas été cité, alors qu'il comportait des faits précis et graves qui accusaient la clinique : on a appris, par exemple, que le service de réanimation prévu pour 4 personnes en accueillait 9 au moment du décès d'Alain Adélaïde. Aujourd'hui la bataille de Brigitte Adélaïde et des membres du comité de soutien reçoit le fruit de sa persévérance. La procédure pénale a été abandonnée au profit d'une procédure civile. Car, comme l'explique Brigitte Adélaïde : « Le problème n'est pas d'inculper les gens. » Elle demande des dommages et intérêts en son nom afin d'utiliser ces fonds pour aider des familles touchées par ce genre d'affaire et n'ayant pas les moyens financiers d'engager des procédures. Des dommages et intérêts sont demandés au nom de Muriel, la petite fille d'Alain.

E. N.

Bonnet a une excellente formule d'auto-défense

Le ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet, invité du « forum » de Radio Monte-Carlo, vendredi à Bordeaux, s'est exprimé sur le problème de la « sécurité ». A propos de l'auto-défense, qui s'est trouvée bien sûr au centre de la discussion, il a déclaré qu'elle « conduit inévitablement à des drames » de caractère personnel ou politique ; la constitution de groupes armés entraînerait à coup sûr l'anarchie. Mais, comme Poniatowski, il a ajouté que, par contre : « Se grouper dans

un esprit de solidarité qui manque par trop à notre société, se grouper pour surveiller pendant une période de congés le ou les appartements de tel ou tel voisin parti en juillet, si on est là et qu'on parte soi-même en août, est une excellente formule. »

Bonnet a par ailleurs défendu la peine de mort pour ses vertus « d'exemplarité », tout en déplorant « le phénomène de psychose quelquefois excessif qui s'attache aux problèmes de sécurité ».

COURRIER

à propos de la grève des marins

Nous publions ici une lettre de deux camarades sur la grève des marins que nous avons reçue début novembre. Elle a été écrite dans les premiers jours de la lutte après les premiers articles parus.

« Chers camarades, « La position développée dans « Rouge » ces derniers jours à propos de la grève générale des marins nous étonne. En effet, Félix Janvier rappelle correctement les buts du patronat dans l'embauche de travailleurs indonésiens sous-payés ; mais s'il est vrai qu'il ne faut pas laisser cette politique du patronat sans riposte, par contre cette riposte doit nécessairement contenir la revendication du maintien dans l'emploi des marins étrangers déjà embauchés, tout en exigeant à salaire égal, des conditions de travail égales.

« Toute riposte qui ne contient pas cette revendication ou qui la rejette, transforme la grève des marins en grève réactionnaire et raciste qui ne peut aboutir qu'à une seule conclusion : le licenciement des travailleurs asiatiques.

« Et c'est exactement ce qui se passe : « l'Humanité » pour sa part s'efforce de faire croire à ses lecteurs que cette grève est en fait conçue pour défendre les travailleurs étrangers concernés. « Rouge » a le mérite d'expliquer de quoi il s'agit véritablement en citant par exemple ce marin dans « Rouge » du 25 octobre : « ... on veut simplement que les marins indonésiens soient employés avec les mêmes conditions de travail et de qualification que nous... avec bien sûr un salaire égal... Nous savons que dans ce cas là, ils n'intéresseraient plus les armateurs. » (Souligné par nous). C'est clair, la seule conclusion que quiconque puisse tirer de cette grève est que les travailleurs indonésiens seraient licenciés si la grève devait aboutir.

Et « Rouge », emboitant le pas dans ce concert chauviniste, ajoute dans le même article une explication approbatrice édifiante : « Dans ces conditions il n'est pas question d'accepter la présence des huit Indonésiens qui restent sur un bateau de la NCP, huit travailleurs de la NCP, huit travailleurs qui ne sont même pas résidents en France... » (oh ! quelle horreur, ils ne résident même pas en France ! Qui croirait que c'est la section française de la IV^e Internationale, qui s'exprime ainsi ?)

« Non, camarades, nous ne sommes pas uniquement pour défendre les travailleurs en France, ou les travailleurs étrangers qui ont le « bonheur » de résider en France, car le « même pas résidents en France » est franchement réactionnaire et raciste ! Faut-il rappeler que le chauvinisme ne profite qu'à la bourgeoisie ? Que c'est précisément ainsi que les patrons opposent travailleurs français et immigrés ? Une telle politique divise la classe ouvrière et apprend à chaque travailleur à se replier sur soi-même pour défendre ses propres privilèges au lieu d'expliquer que c'est uniquement en défendant les intérêts de toute la classe y compris de ses couches les plus opprimées que le combat peut avancer.

« Que la CGT ou le PC n'ait pas cette politique, rien d'étonnant pour nous. Que la LCR ne défende pas dans

cette grève les revendications des plus opprimés sans les opposer aux intérêts des autres travailleurs nous semble pour le moins inacceptable. Allons-nous bientôt abandonner nos positions sur les femmes, les immigrés, ou par exemple sur les travailleurs mexicains qui traversent tous les jours la frontière des Etats-Unis... ? Enfin une dernière proposition : que Félix Janvier fasse l'expérience de demander aux marins indonésiens de souscrire à « Rouge »... ou de commencer à construire la section indonésienne de la IV^e Internationale... La réponse de ces travailleurs sera sans doute intéressante à connaître...

Salutations communistes
Mona et Raymond

PS : Nous demandons la publication de cette lettre dans le courrier des lecteurs.

(1) Vous avez raison de souligner que la demande de débarquement, autrement dit de licenciement des travailleurs indonésiens déjà embauchés, est fautive et chauvine. Mais la phrase de l'article que vous citez, qui a le malheur de pouvoir être comprise de cette façon, n'implique pas l'adhésion de « Rouge » à une campagne chauvine. Tous articles qui ont suivi ont clairement souligné la nécessité de refuser le chauvinisme (cf. la présentation de l'interview de deux marins CGT au Havre, la critique des déclarations d'un responsable CFDT au « Matin » qui réclamait le débarquement dans le port le plus proche, et le commentaire de l'appel de Georges Ségué à la solidarité internationale des marins, etc.).

Le problème posé aux marins français par l'embauche de ces travailleurs indonésiens payés 500 F par mois était le suivant : comment défendre leurs acquis, sans dériver vers une logique nationaliste (« du travail pour les Français d'abord », « ils n'ont qu'à retourner dans leur pays », etc.)

Les responsables syndicaux ont en général expliqué qu'ils réclamaient l'application des conventions collectives à tous les marins, quelles que soient leur nationalité et la couleur de leur peau : pour être marin, il faut avoir le diplôme de marin et le salaire correspondant (cf. l'interview de Roland Andrieu dans « Rouge » de vendredi dernier).

Cette exigence était juste. Mais pour refuser effectivement le chauvinisme, et affirmer une solidarité de classe internationaliste il aurait fallu inclure dans les revendications syndicales l'exigence du maintien en place des marins indonésiens déjà embauchés, avec formation professionnelle et égalité de salaire, — et si possible — sortir un matériel dans leur langue pour leur expliquer cette position. C'était le meilleur moyen de montrer en pratique que les marins français ne se trompaient pas d'ennemi et qu'ils étaient prêts à faire peser la force de leur organisation qui leur était faite.

Non, « Rouge » n'aspas emboité le pas dans le concert chauviniste. Mais il est vrai que si nous avions mis systématiquement l'accent sur le maintien en place des marins étrangers déjà embauchés, notre mise en garde contre les dangers chauvins aurait été moins abstraite.

Par contre nous n'avons jamais reproché à des travailleurs immigrés de « n'être même pas résidents » (ce serait grave). Cette remarque visait au contraire à montrer que la bourgeoisie n'appliquait même pas ses lois, dans la mesure où elle considérait la Nouvelle Compagnie de paquebots comme un pavillon de complaisance : les travailleurs qui y étaient employés n'étant pas sous pavillon français, les lois sociales ne leur étaient pas appliquées. Et lorsque nous soutenons les travailleurs immigrés qui réclament des papiers, ce n'est pas pour qu'ils aient le « bonheur d'être résidents », mais pour éviter une exploitation plus éhontée.

Félix Janvier et
Félix Loursion

« légitime défense »

la mobilisation de la « boutique » au profit de l'Etat

LA campagne qui se développe depuis plus d'un an autour de la « légitime défense » n'est pas qu'un problème juridique, qui résulterait de l'interprétation divergente d'un texte de loi. Il s'agit bien davantage d'un problème institutionnel et politique : au travers de cette campagne,

Le principe du droit, c'est la défense de la propriété privée fondement des sociétés de classes. Dans le droit, cette défense de la propriété privée est déléguée aux institutions : police-justice. Le seul cas où le droit laisse le « citoyen » défendre lui-même sa propriété (assimilée d'ailleurs à sa propre personne), c'est « l'exception de légitime défense » : là, la gravité et l'urgence de la situation ne permettent pas en effet qu'appel soit fait aux institutions ; il faut donc que le droit permette à l'agressé de se défendre. Aussi le Code pénal définit-il très précisément les cas où la présomption de légitime défense peut être admise : encore ne s'agit-il que de présomption, et la victime de cette « légitime défense » peut apporter la preuve inverse. En outre, la défense doit être proportionnée à l'attaque, c'est-à-dire qu'on ne peut riposter avec un flingue face à une attaque à

main nue. Là où cependant l'article 328-329 du Code pénal laisse une certaine brume planer quant à son interprétation, c'est lorsqu'il déclare : un des cas où la présomption de légitime défense est admise, c'est « lorsqu'il s'agit de repousser pendant la nuit l'escalade ou l'effraction des clôtures, murs ou entrées d'une maison ou d'un appartement habité ou de leurs dépendances ». En effet cet article identifie d'une certaine façon ici la défense de la propriété et celle de la personne, ouvrant la porte à des interprétations très larges...

Récemment deux jeunes « fugeurs », qui cherchaient abri pour la nuit, se sont fait tirer dessus par le propriétaire de la maison dans laquelle ils avaient pénétré. Pourtant, leur intention n'était pas d'agresser celui-ci. Pourtant, le propriétaire a s'en tenir au texte de l'article 329, est dans son bon droit.

dont l'extension s'est d'abord effectuée en dehors du pouvoir, mais qui, depuis quelques semaines est relayée par lui, c'est toute une mobilisation sociale de classes entières de la société qui s'opère au profit du renforcement de l'Etat.

défense ». Surtout, elle rappelait que, la défense de la propriété privée, l'Etat s'en chargeait, et qu'il n'entendait pas se laisser doubler par la justice privée.

Dans le même esprit, le ministre de l'Intérieur, Bonnet, déclarait que « les forces de police, et elles seules, étaient habilitées à assurer la protection des

biens et des personnes ». Puis, ces dernières semaines, la tonalité a changé : « nous ne sommes pas contre la légitime défense, au contraire, déclare le même Bonnet, au soir du Conseil des ministres du 15 novembre, mais nous sommes contre toutes les déviations qui tendraient à la formation de milices privées. Cela nous ne le tolérerons pas ».

Changer son fusil d'épaule

Pour comprendre ce changement dans l'attitude du gouvernement, il semble qu'il faille chercher du côté des « associations professionnelles ». Celle-ci en effet (CID-Unati, syndicat des cafetiers-limonadiers, chambre syndicale des pâtisseries de la région de Thionville, association Grand-Delta des patrons de discothèques), sont intervenus à plusieurs reprises ces derniers temps pour demander la libération d'inculpés dans des affaires de « légitime défense ». Ce qui se révèle, par cette mise en branle de ces associations, c'est une mobilisation sociale en profondeur. Dès lors l'enjeu pour le gouvernement est de parvenir à capter cette mobilisation, pour la tourner au profit du renforcement de l'Etat : renforts de police, projets de loi limitant les libertés (« il ne faut pas oublier, rappelait jeudi 16 novembre le juge Colcombet, ancien président

du Syndicat de la magistrature, lors d'un débat organisé par la Ligue des droits de l'homme, que le gouvernement français prépare l'assimilation de l'espace judiciaire français à l'espace européen. Cela suppose, dans l'état actuel des choses un rétrécissement de certaines libertés »). On en a vu l'exemple, lors de la réforme récente des droits aux permissions de sortie pour les détenus.

Pour capter cette mobilisation, le gouvernement la politise : chaque cas de légitime défense est monté en épingle et livré à la méditation publique : les bavures elles-mêmes contribuent à définir le modèle du comportement que l'Etat attend des « honnêtes gens ». Et cela en laissant se développer l'idée que a violence est en plein accroissement. Alors que les statistiques établissent le contraire.

Un camp d'entraînement pour les stades

Cette mobilisation politique au profit du gouvernement de l'Etat, sa jonction avec la campagne du gouvernement pour la « sécurité des Français » s'exprime clairement dans la déclaration du Conseil des ministres du 15 novembre : « l'assistance aux personnes en danger et le soutien ainsi que la compréhension vis-à-vis de ceux qui exercent pes tâches de sécurité sont, avec l'effort régulier de l'Etat, les conditions d'une meilleure sécurité de chacun ». Si on le lit bien, ce texte indique qu'il n'y aura aucune condamnation de la légitime défense (dont il est rappelé qu'elle peut s'étendre au cas d'assistance à autrui), pourvu que les citoyens pensent en même temps à renforcer leur assistance aux flics. Ce n'est pas un appel à la délation, mais, au moment même où le Conseil des ministres annonce le développement de

« l'ilotage » (un flic par pâté de maison), ça indique que la tendance : « travaillez avec nous, on s'entendra ».

Devant cette campagne, le souvenir m'est revenu d'un texte cité par Paul Virilio dans « Politique et vitesse » (éd. Galilée, 1977) : « des jeunes qui par milliers conduisent, s'initient à la mécanique auto, à la radio, à l'endurance moto... sont de véritables camps d'entraînement, et au jour de l'épreuve cet entraînement pourra aisément se transformer en aptitude à construire le complexe appareil de la guerre ». Ce texte, paru en 1940 dans la revue « Modern Arms et Free Man », est écrit par un mécanicien militaire américain. Que dirait-il de la mobilisation en cours, où les « honnêtes gens » ne s'entraînent pas à la mécanique mais directement à l'usage des armes et des explosifs ?

Antoine Charbonnier

Les garagistes et les pâtisseries

Le débat, et les actes, autour de la légitime défense s'appuient ainsi sur une exception du droit où l'individu est fondé à faire justice lui-même. Par l'intermédiaire de cette exception s'engouffrent en fait — et c'est là l'enjeu de la campagne actuelle — deux conceptions différentes, deux interprétations politiques distinctes, des moyens à mettre en œuvre pour défendre la propriété. La première, celle qui prévaut dans le droit, délègue aux institutions cette défense. On peut caractériser cette tendance comme correspondant à la volonté centralisatrice de la bourgeoisie (le droit s'est d'ailleurs développé en même temps qu'elle). L'autre tendance s'appuie sur les petits propriétaires (commerçants, artisans, propriétaires de biens immobiliers). Le pionnier de la campagne actuelle, Lionel Legras, qui avait piégé un transistor, est garagiste. L'homme qui a tué récemment son fils en le prenant pour un cambrioleur, garagiste aussi. D'autres sont patrons de café ou pâtisseries, etc. Pour cette couche sociale, la bataille de la légitime défense fait partie de son combat permanent pour élargir les droits des petits propriétaires (« les honnêtes gens ») face à la puissance centralisatrice de l'Etat bourgeois. Le poujadisme, le corporatisme, sont, sur d'autres terrains,

des manifestations de la même bataille. Dans son combat contradictoire, cette couche sociale dénonce à la fois la « gabegie » de l'Etat (la Sécurité sociale, le droit de grève des fonctionnaires), sa bureaucratie centralisatrice, et ses carences (clémence ou lâcheté des juges, carences de la police, etc). Cette démarche contradictoire la conduit à s'opposer à l'Etat lorsqu'il intervient dans ses affaires (« non à la taxation ») et à en demander le renforcement en ce qui concerne les forces de répression.

La campagne en cours sur la « légitime défense » s'est développée d'abord largement dans cette couche sociale. Puis, à mesure de son développement, les médias ont commencé à lui donner de la publicité. Le « Parisien Libéré », en tête, « France-Soir » et aussi les chaînes de télévision (FR3 le 18 septembre a donné abondamment la parole aux partisans de la « légitime défense »). Dans cette première phase, le gouvernement n'est pas intervenu directement. Ensuite un temps d'hésitation était marqué : Peyrefitte, garde des Sceaux, avait déclaré, en octobre, que « si chacun jugeait à sa guise, la violence serait permanente et il n'y aurait plus ni loi ni société ». Cette déclaration pouvait être interprétée comme une mise en garde aux partisans de « Légitime

RDV

◆ Monsieur Totem, je vous tatoue

Crac, voici le programme de la semaine question jazz pour mon cher Bar du Totem : mardi 21 à 21 h, Al Levitt Quartet, avec Stella Levitt, Alain Jean-Marie, Gus Nemeth ; mercredi 22, Keshavan Maslak Trio, avec Mark Miller et Sadiq Abdu Shahid ; jeudi 23, le duo Douglas Ewart/Steve Colson ; le 24, à partir de 22 h, Jef Gilson Quintet avec André Jaume, Philippe Maté, Jean-Charles Capon et Jacques Thollot ; le 25, à 21 h, Jérôme Van Jones Blue Express et un invité surprise.

Bar du Totem, au Stadium, 66, avenue d'Ivry, Paris XIII^e.

◆ La Rochelle

À La Rochelle, il n'y a pas que des bateaux, mais également un bien belle maison de la culture, qui, cette semaine, vous propose : mardi 21, à 17 h 30, de la musique avec Annapolis Brass Quintet, groupe de cuivres américains se composant de deux trompettes, un cor et deux trombones dont le répertoire s'étend de la Renaissance à la musique d'aujourd'hui. Le lendemain mercredi, une pièce de Roland Lepage, « le Temps d'une vie », jouée par le Théâtre populaire du Québec. Le jeudi 23, deux concerts, l'un de l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, avec une œuvre de Messiaen « Turangalila Symphonie » à Notre-Dame, à 20 h 30 ; ainsi que Latif Khan, et ses extraordinaires percussions de l'Inde à 20 h 30, à la MMJ. Le vendredi 24, de la danse avec le Théâtre du silence, 20 h 30 à la MJC.

◆ Le Mans

Dans le cadre de sa quinzaine café-théâtre, la MJC Jacques-Prévert du Mans présente le mardi 21 novembre, à 21 h, « Sans issue » de et par Bertrand Migeat.

◆ Chicago Blues Festival à Angers

Après le succès remporté par Luther Allison, Clifton Chenier, Mama Béa, Sugar Blue, le centre d'animation de la Doutre organise un concert exceptionnel, dans le cadre du Chicago Blues Festival 1978, avec Magic Slim, John Little John et Fred Below, le mardi 21 novembre à 20 h 30, au grand amphithéâtre de la Catho. Centre d'animation de la Doutre, 2 bis rue Garnier, 49 000 Angers.

◆ Amérique latine en direct de Rennes

À l'occasion de son X^e anniversaire, la maison des jeunes et de la culture du Grand-Cordel à Rennes présente : « America Latina, l'Art, expression d'un peuple ». Du 20 novembre au 2 décembre, dessins, lithographies et sérigraphies de Guillermo Nunez, ainsi que des tapisseries de Arpilleras et des caricatures humoristiques de dessinateurs sud-américains. Du cinéma, des spectacles (théâtre Casimiro Penafleta, le groupe chilien Trabunche et Cuarteto Cedron), des débats sur le Nicaragua (22 novembre), l'information en Amérique latine (le 28), sur le Brésil (30 novembre) et la nouvelle chanson chilienne (1^{er} décembre).

MJC du Grand-Cordel, rue Mirabeau, 35 000 Rennes, tél. : 36.42.67.

théâtre

survie dans un champ de ruines

« mère courage » de Brecht à Béziers par les Tréteaux du midi

DALECARLIE, printemps 1624 : un champ d'épaves et de ruines quelque part au milieu de la Guerre de trente ans. Une atmosphère de fin d'époque où les choses vraies sonnent faux, où les fruits des étalages ont l'air artificiel. Ça et là, des silhouettes bizarres, des morceaux d'hommes tronqués, écorchés, des mannequins, qui se mettent à parler, puis, s'étant tus, sont emportés en coulisses par les machinistes. On ne sait pas trop ce qui est chair et sang, et destiné à mourir et ce qui a déjà sombré.

La guerre bouffe tout. Mais la guerre fait bouffer : s'il y en a une qui le sait, c'est celle qu'on appelle Mère Courage. Le courage de la démerde et du savoir-vivre, à force de magouilles et de trafics. Petits marchandages pour un grand compromis : « Tu t'appelles Courage, et tu as peur de la guerre, elle qui t'apporte ton pain ? » Mère Courage : un des personnages les plus connus de Brecht, un de ceux qui évoquent le plus l'originalité de son théâtre. Comme, parmi ces titres, « l'Opéra de Quatre-Sous », ou, pour la musique, l'air de Mackie-le-Surineur. Femme roublarde, profiteuse vivant sur les

dépouilles de la guerre, elle est plus une victime butée qu'une héroïne tragique subissant stoïquement son sort. Il y a de l'ironie dans son nom, sobriquet dérisoire plus que qualificatif élogieux : qui pourrait, comme elle, traverser tant d'apréuves, perdre ses trois enfants l'un après l'autre, sans en tirer la moindre leçon ?

Autour d'elle se construit par à-coups un petit monde où les situations, les personnages se heurtent les uns aux autres. Il y a tout un jeu de ruptures, d'oppositions, de décrochements entre les différents aspects de la pièce : effacements-juxtaposi-



France Darry dans « Mère courage ». (Photo C. Camberoque.)

tions des éléments de décor ; apparitions de personnages sous forme de silhouettes, de mannequins, de comédiens masqués ; reprise, avec quelques remaniements, de la musique heurtée de Kurt Weil ; travail sur l'ampleur, sur l'extériorisation des gestes. Toute cette disharmonie volontaire suscite l'étonnement, provoque un enrichissement des images, confrontées les unes aux autres. Ainsi lorsque Mère Courage s'adresse à sa fille muette, figurée par un mannequin au visage masqué.

Curieusement, on retrouve dans cette mise en scène de Jacques Echantillon, qui

aborde Brecht pour la première fois, et avec succès, tous les aspects les plus caractéristiques du « théâtre épique » brechtien. De quoi s'interroger sur la force d'un texte qui porte en lui une telle détermination du jeu et de la mise en scène. Dans cette démarche, le risque est bien sûr de laisser l'éclatement détruire l'unité et les ruptures casser le rythme. On peut ainsi regretter une impression de fouillis dans les dernières scènes et le manque d'harmonie des décors. Mais il y a, à côté de ce manque de pré-

sion, une vitalité et un humour qui font de « Mère Courage » une pièce à ne pas manquer. Brecht aurait 80 ans : il a encore des choses à dire.

Marc Perri

« Mère Courage » est à Béziers, jusqu'au 28 ; Perpignan, le 30 et le 1^{er} ; Nîmes, le 5 ; Arles, le 7 ; Ajès, le 8 ; Montpellier, les 12, 14, 15, 16 ; Carcassonne, les 18 et 19.

A noter la publication par les TM du disque reprenant la musique de leur dernier spectacle, à partir de Pablo Nruđa (Ventadorn, 1, rue de Lorraine, 34 500 Béziers).

musique

cris et chuchotements

LA première fois que j'ai pu entendre cette voix, c'était tout à la fin du disque de Michel Portal pour son extraordinaire concert de Châteaullon, en 1973. Tamia, ce nom m'était inconnu, mais j'avais aimé immédiatement les suraigus, ces déferlements de cris, un peu dans la tradition des pleureuses dans certaines cultures, ses pures déchirures, ses halètements, psalmodies d'un culte sans autre objet que la libération du corps par le chant sans limite. La dernière fois que j'ai vu Tamia, ce fut à l'occasion du Festival de musiques

improvisées de Sens en septembre 1978. Un percussionniste l'accompagnait, tissant un fond sonore en sourdine, guidant pour ainsi dire la voix de Tamia, comme on guide un aveugle. Mardi, Tamia sera présente au théâtre de l'Athénée. En outre, elle vient de sortir un disque dont je vous reparlerai. Il est indispensable de soutenir ces présences. C. B.

• Tamia, au théâtre de l'Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet.

Tamia à Sens (photo J.-L. S.).

cinéma

Ramsés II contre Hercule Poirot

« mort sur le Nil » de John Guillemin

DEUX producteurs malins, ayant ramassé la grosse galette avec la plate adaptation du « Meurtre de l'Orient-Express » d'Agatha Christie, ont décidé de récidiver avec un autre roman de la vieille « lady » du crime.

Même procédé : on prend un bateau de luxe remontant le Nil (au lieu d'un train de luxe bloqué par les neiges), on y fourre une douzaine de pantins sensés représenter une palette de citoyens occidentaux, on y rajoute les deux visages de Lois Chiles et de Mia Farrow, l'une en héritière de riche magnat, et l'autre en descendante d'aristocrates français fauchés, un soupçon d'humour britannique avec un David Niven plus snob et débile que de coutume, et un Peter Ustinov, ventripotent, sensé interpréter Hercule Poirot, le petit détective belge à la moustache lustrée et aux « petites cellules grises ». On tue la riche héritière, et comme tout le monde à bord avait une quelconque raison de souhaiter sa disparition, on procède par élimination, pour trouver le coupable, qui lui aussi procède à l'élimination successive des éventuels témoins gênants.

Bref, la recette est connue, la méthode bien rodée, et si la technique est impeccable, la

galerie de monstres sacrés du générique achève de donner un aspect complètement artificiel à ce cérémonial meurtrier bien suranné.

Le psychologisme sommaire d'Agatha Christie est un vrai nid à poussière ; seul, un certain climat de mystère s'abrite encore derrière certains passages de ses livres... encore n'est-il perceptible qu'à la lecture ! Sur l'écran, le grotesque des situations et des personnages fait irrémédiablement basculer dans la farce ces deux longues heures de balade sur le Nil.

De la douzaine d'excellents comédiens fourvoyés dans cette galère à vapeur, seule Mia Farrow arrive à tirer son épingle. Peut-être, parce qu'elle a enfin l'occasion de sortir de son sempiternel personnage de « pure, blanche, naïve et fragile jeune fille ».

Pour le reste, la mise en scène étant absolument sans surprise, la seule justification au prix (élevé) de votre place réside dans l'utilisation des merveilleux décors naturels, offerts par les ruines du temple de Karnak, le Sphinx et les Pyramides... Pour peu que vous alliez voir le film sur les Champs-Élysées, vous pourrez même vous « offrir » le coup d'œil sur l'obélisque de la Concorde.

Michel Lazlo

à 20 h 30 sur Antenne 2

les travailleurs immigrés aux « dossiers de l'écran »

Stoléro y sera aussi

ELLE est de tous les jours, dans la France des Barre et des Stoléro, cette histoire qui fait le sujet du film de Naceur Ktari : « les Ambassadeurs ». Elle ouvrira le débat de ce soir sur les travailleurs immigrés.

« les Ambassadeurs » de Naceur Ktari

Salah part dans son village d'Afrique du Nord pour venir travailler en France. Avant le départ, lui et d'autres compagnons écoutent sagement le discours que leur tient un représentant des autorités de ce

pays du Maghreb qui trouve dans l'exportation de sa main-d'œuvre le meilleur moyen de garantir son ordre intérieur. En quittant le territoire, Salah et ses amis se voient investis du titre aussi prestigieux qu'officieux d'ambassadeurs. Ils représenteront leur pays en France. Entendez par là qu'ils devront par leur « bonne conduite » donner des gages de leur soumission absolue aux bons vouloirs des capitalistes français.



Sid Ali Kouiret dans « les Ambassadeurs » de Naceur Ktari.

A Paris, dans le quartier de la Goutte-d'Or, la communauté nord-africaine tente de vivre normalement. Il y a ceux qui travaillent, ceux qui arrivent, qui cherchent du boulot, n'importe lequel.

A la Goutte-d'Or, aussi, vit M. Pierre. Et il a formé avec quelques commerçants un comité de défense où les racistes côtoient les Dupont-Lajoie. La tension monte à mesure que s'intensifient les provocations et, dans ce climat de crainte soigneusement entretenue, la mort d'un des leurs, sauvagement assassiné, provoque la colère des immigrés. Les flics temporisent et minimisent l'incident. C'est alors qu'une nouvelle fois les racistes frappent par le bras du dénommé M.

Albert, qui abat Ali, l'un de ses locataires...

On voudrait pouvoir dire que ce film est schématique.

On sait qu'il n'est autre que la vérité, une vérité crue,

couleur du sang des immigrés...

Pour jouer ce film, qui est une œuvre militante, il aura suffi à Naceur Ktari de tendre la main. Ses acteurs sont des « professionnels » : des immigrés tout simplement.

Les acteurs de ce drame en sont les victimes quotidiennes.

C'est assez pour dire qu'on ne saurait, sous aucun prétexte, manquer de voir ces Dossiers de l'écran, ni le film, ni le débat qui suivra et qui a toute chance de tourner mal pour Stoléro, si volant au secours de M. Lionel, les M. Pierre et M. Albert n'encombrent pas de leur « innocentes » questions le standard de Guy Darbois.

Travailleurs français, immigrés, en attendant mieux, assenez de coups de téléphone le sous-ministre à l'exploitation des immigrés. En appelant SVP 11.11.

Jean Semperay

à 20 h sur FR3

« Rivière sans retour » d'Otto Preminger



Rony Calhonn et Marilyn Monroe dans « Rivière sans retour ».

à 20 h 30 sur TF1

quand flambait le bocage

De Charette est sur le pied de guerre. On lui promet tout ; l'appui de l'Angleterre, l'arrivée de renforts substantiels face à la Convention, qui se déclare prête à « jeter 100 000 hommes en Vendée ». Mais l'adversaire se fait pressant. Charles Gendreau est un membre actif de la Convention. Il est à ce point convaincu qu'il proposera à l'adjutant-général Travot de s'installer dans le château de Courmont qui appartient à sa nièce, Armelle de Courmont.

Agée de 19 ans, Armelle n'est pas épargnée par les hostilités entre républicains et royalistes. Son père combat avec les Chouans, aux côtés de De Charette, contre les Bleus. Sa mère est morte à la prison de Bouffroy, à Nantes, tuée par les républicains. Armelle fait front : « Les Bleus ici ? C'est impossible, je ne le veux pas. » Son oncle insiste : « Tu y gagneras sur tous les tableaux : les républicains restaureront le château. » De toute façon,

inutile de palabrer : l'adjutant-général déclare en grand seigneur : « En tant de guerre, l'armée s'installe où bon lui semble. »

Si Armelle et le général Travot ont réellement existé, leur aventure sentimentale est de pure fiction. De ce point de vue, Philippe Mestre, l'auteur du roman « Quand flambait le bocage », a au moins le mérite de reconnaître « qu'il a laissé libre cours à son imagination ». Pour le reste, il semble que la vérité historique ait été respectée, même si le propos est le plus souvent agaçant. Mestre, un enfant de la région, remarque : « J'ai essayé de montrer que tout n'était pas blanc ou bleu, dans la guerre de Vendée, mais qu'il y avait des nuances. En tout cas, ce fut un véritable génocide. » Les chiffres le prouvent : en 1791, la Vendée comptait 500 000 habitants. En 1796, elle n'en comptait plus que 150 000. Un massacre.

Denis Caron



10.00 Télévision scolaire. 12.15 Réponse à tout. 12.30 Midi première. 13.00 Journal. 13.45 Le regard des femmes : tout et n'importe quoi avec Michèle Morgan, un petit tour dans un quartier parisien en rénovation, une visite au violoniste Patrice Fontanarosa, un reportage sur les travailleurs immigrés. Comme quoi on n'a pas oublié le raton-laveur.

15.30 Conférence de presse de Giscard

20.30 Quand flambait le bocage

Un film TV de Philippe Mestre, réalisé par Jean-Claude Bonnardot. Lire cidessus.

22.05 Promenades imaginaires au Japon

Jean-Marie Drot a tiré argument des quelques textes que Malraux consacra au Japon pour faire avec Tadao Takamoto, ami de l'auteur des « Antimémoires », un voyage passionnant au pays du bouddhisme Zen et du Shintoïsme.

23.00 Boxe : championnat d'Europe des super-Welters. 23.40 Journal.



20.35 Les dossiers de l'écran : les travailleurs immigrés

« Les Ambassadeurs », un film de Naceur Ktari.

Débat sur la situation des travailleurs immigrés, avec la participation de Lionel Stoléro, secrétaire d'Etat chargé de la répression des travailleurs immigrés ; Lucien Lanternier, maire de Gennevilliers, conseiller général communiste des Hauts-de-Seine ; Tahar Ben Jelloun, écrivain marocain et Jacques Plessard, directeur du Centre de recherches pour l'expansion économique.

23.30 Journal.



18.30 Pour la jeunesse

18.55 Tribune libre à un régionaliste occitan

Robert Laffont, auteur de « la Révolution régionaliste », parlera sur le thème : « centralisme et régionalisation ».

20.30 Rivière sans retour

Un film d'Otto Preminger, avec Robert Mitchum et Marilyn Monroe. Un bon vieux western

22.00 Soir 3.

le 40e anniversaire de la IVe Internationale

de la IIIe à la IVe Internationale

Le fil rouge de la révolution

« La première Internationale vous a donné un programme et un drapeau. La deuxième Internationale a dressé sur leurs pieds de grandes masses. La troisième Internationale a donné un exemple d'action révolutionnaire hardie. La quatrième Internationale vous donnera la victoire mondiale ».

Léon Trotsky

« Les délégués, remplissant quatre taxis, partirent pour la montagne. Les passants regardaient avec curiosité l'étrange procession. Les délégués eux-mêmes plaisantaient sur le fait que, un demi-siècle par la fondation de la I^{re} Internationale, il était encore possible de réunir tous les internationalistes dans quatre voitures. Mais ils n'étaient pas sceptiques. Le fil de l'histoire casse souvent — puis un nouveau nœud doit être fait. Et c'est ce que nous faisons à Zimmerwald (1). C'est ainsi que Trotsky rappelle l'épopée de la poignée d'internationalistes qui, à l'aube de la Première guerre mondiale et face à la trahison des chefs sociaux-démocrates, posèrent la première pierre de la future internationale communiste.

Quelque vingt ans plus tard, il s'apprêtait à tisser un nouveau nœud dans le fil d'une histoire devenue folle entre le triomphe du fascisme et du stalinisme, en fondant la IV^e Internationale. Il restait, dans les deux cas, guidé par les mêmes préoccupations : regrouper l'avant-garde révolutionnaire, même la plus réduite, afin de transmettre l'héritage révolutionnaire, afin d'éviter que le prolétariat doive tout recommencer à zéro.

Toute la bataille de l'opposition de gauche, autour de Trotsky, fut dès le départ placée sous ce double signe : la lutte pour le devenir de la Révolution russe et la lutte pour la continuité de la politique révolutionnaire de l'Internationale communiste.

La voie de l'opposition de gauche

C'est ce qu'oublie sciemment ceux qui veulent expliquer la dégénérescence stalinienne de l'URSS et de l'IC comme une fatalité historique — pour mieux cacher pourquoi ils y ont succombé ! — Car, en fait, les causes objectives de la naissance de la bureaucratie n'impliquaient pas que l'attitude subjective du parti soit inévitable. Le début de la dégénérescence de la Révolution russe trouve ses racines dans l'affaiblissement de la classe ouvrière après la guerre civile, l'aspiration des cadres ouvriers dans l'appareil d'Etat, la coupure totale entre la direction et les masses, le reflux de la révolution mondiale. La bataille de l'opposition de gauche visait à présenter les choix subjectifs pour faire face à cette situation, choix qui pourraient entraîner une dynamique différente pour la société soviétique et la révolution mondiale (2).

Sur le plan interne, Trotsky fut le premier à réagir face à l'accentuation des contradictions sociales internes à la Révolution. Ces contradictions découlaient du problème fondamental à résoudre : construire le socialisme, sur la base d'une forte industrialisation, dans un pays essentiellement agricole. La direction du Parti communiste russe, autour de Staline et Boukharine, y répondit en encourageant les paysans à s'enrichir. Ce faisant, ces derniers demanderaient plus de produits industriels et financeraient donc l'industrialisation. Mais en faisant ce choix, la direction du PC encourageait le développement du capitalisme dans les campa-

gnes, nourrissant les forces sociales qui pourraient s'attaquer ultérieurement aux acquis révolutionnaires d'Octobre.

Face à cela, dès 1923, l'opposition de gauche se bat pour l'introduction de la planification dans l'économie et la coordination entre l'industrialisation et le marché paysan. Elle propose une forte taxation des paysans riches (les koulaks) et des mesures favorisant les paysans pauvres, ainsi que la collectivisation progressive de l'agriculture. Ces propositions étant rejetées, les capitalistes paysans enrichis grâce à Staline et Boukharine se dressèrent en 1927 contre le prolétariat en affamant les villes. En 1929, six ans plus tard, la direction du parti réagit en imposant dans le sang, la collectivisation des terres et la planification bureaucratique (3).

Parallèlement, l'opposition se bat pour la modification du régime interne du parti où les arrivistes et administrateurs bureaucratiques sont devenus les maîtres. La répression de toute opinion différente est la règle et l'opposition est très rapidement condamnée à une lutte clandestine.

Le troisième volet de la lutte de l'opposition concerne la politique internationale. Les difficultés de la Révolution russe découlent des défaites de la révolution mondiale. Pour défendre son pouvoir montant la bureaucratie théorise la situation en affirmant la possibilité de construire le socialisme dans un seul pays. Il s'agit seulement d'empêcher une intervention militaire de l'impérialisme contre l'URSS. Il en découle la



De gauche à droite : Trotsky, Lenine, Kamenev au début de la révolution.

transformation de l'IC et de ses sections en instruments de défense de la « patrie du socialisme » et la recherche d'un statu quo avec la bourgeoisie aux dépens de la lutte révolutionnaire dans le monde. Cette politique se double de révisions théoriques : la plus importante est celle de la révolution « par étapes » qui est la négation même du processus révolutionnaire en URSS (4). Staline mit rapidement en pratique ses révisions. En Chine où lors de la seconde révolution chinoise de 1925-1927 il soumit le PC chinois au Kuomintang bourgeois de Tchank Kai Chek, livrant à ce dernier l'avant-garde communiste qu'il massacra par centaines de milliers. En Grande-Bretagne, où lors de la grève générale de 1926, il soutint les dirigeants syndicaux contre-

les révolutionnaires contre les masses britanniques.

Trotsky et l'opposition de gauche dénonçaient la théorie chauvine du socialisme dans un seul pays et ses conséquences, la liquidation des mouvements révolutionnaires, la négation même des fondements de l'existence de l'Internationale communiste ; et réaffirmaient les thèses de la révolution permanente vérifiées avec éclat en Octobre 1917.

Planification économique, démocratie dans le parti, internationalisme : face aux difficultés objectives une autre voie était possible que l'opposition de gauche traçait. Mais le poids des défaites fut beaucoup plus grand que la justesse des arguments et l'ampleur de la répression dans le parti nourrit sa défaite.

L'époque exige une nouvelle internationale

Expulsé du parti, puis de l'URSS, ses amis emprisonnés ou exilés (d'autres ayant capitulé) Trotsky continue sa bataille à partir des différents endroits où son exil le mena. Toute son énergie est tendue vers un but : regrouper l'avant-garde révolutionnaire qui tire les leçons de cette première vague de défaites pour la préparer à affronter les tâches de l'heure.

Cette deuxième phase de la bataille, il la mène dans le cadre d'une fraction de l'Internationale communiste. Pour lui, en effet, les forces sociales où la III^e Internationale prend ses racines sont encore en mouvement et une politique juste peut encore la redresser. Pour ce faire la clarté politique est essentielle. Il ne s'agit pas de limiter la

bataille de l'opposition internationale au seul régime du parti — bien que cela soit très important — comme tant d'opportunistes prétendent le faire. En effet, le stalinisme ce n'est pas seulement la répression mais une orientation contre-révolutionnaire dont la répression est le corollaire indispensable.

La situation en Allemagne lui offrira tragiquement, une occasion de le montrer. A la lutte acharnée du PC allemand stalinisé contre la social-démocratie qualifiée de « social-fasciste », il oppose la nécessité du front unique des rangs ouvriers contre la montée de Hitler. L'écrasement du prolétariat allemand, sans bataille, marquera le point de rupture. L'absence

de réactions dans les sections de l'Internationale face à cette catastrophe montre qu'elles sont définitivement perdues pour la révolution.

Parallèlement il saisit que le triomphe du fascisme en Allemagne fait peser le danger imminent d'une nouvelle guerre mondiale : une troisième phase de la bataille de Trotsky commence dès lors : celle de la lutte pour la IV^e Internationale.

Pour construire cette nouvelle internationale il faut s'efforcer d'établir la plus grande clarté idéologique et de regrouper des forces. Face à la politique de la III^e Internationale social-démocrate, des différenciations s'opèrent. Surtout dans cette dernière, des courants de gauche, centristes, apparaissent. Il ne faut mettre aucun obstacle sectaire au dialogue avec eux pour les gagner à la nouvelle Internationale. Trotsky allie à cette politique d'ouverture la fermeté idéologique. En effet, vu les tâches qui l'attendent, la nouvelle internationale ne peut être construite sur des bases principielles floues ou ambiguës.

Or, les forces qui rejoignent Trotsky sont très hétéroclites. Le débat se mènera avec elles en liaison avec toutes les questions brûlantes de l'heure. En Espagne et en France, la révolution est de nouveau à l'ordre du jour et les stalinieniens y opposent la politique de front populaire qui séduit les courants centristes par son « réalisme ». Le danger de guerre fait peser une menace directe contre l'Etat ouvrier soviétique : les révolutionnaires ne peuvent donc laisser planer aucune ambiguïté sur cette question et doivent être prêts à défendre le premier Etat ouvrier tout en luttant contre la bureaucratie. A ces deux points centraux de discussion avec les centristes s'en ajoute un troisième : la nécessité de construire dès maintenant la nouvelle internationale. Les 5 années qui s'écoulèrent entre la proclamation de la nécessité de la IV^e Internationale et sa fondation en septembre 1938 témoignent à la fois de la volonté acharnée de Trotsky de regrouper les forces disponibles et les obstacles rencontrés pour les gagner à un programme politique sans ambiguïté (5).

Renouer les fils de l'histoire

Toute cette lutte contre la dégénérescence stalinienne de la Révolution russe et du mouvement communiste international montre que la IV^e Internationale n'est pas une création artificielle : face à la politique catastrophique de la III^e et de la II^e internationale, une avant-garde, certes restreinte, a tiré les leçons ; son programme s'est forgé au feu de la lutte des classes de toutes ces années. Mais il a fallu aussi la volonté politique de la créer, contre tous les hésitants qui pensaient qu'il était trop tôt, que le « processus historique » se chargerait de la construire.

Pour Trotsky il fallait structurer l'avant-garde marxiste révolutionnaire pour assurer

sa survie et celle de son programme. La tâche de celle-ci serait de tisser des liens avec les masses en s'appuyant sur les jeunes générations et l'ouverture d'une époque révolutionnaire que la guerre prochaine ne manquerait pas de stimuler. Si les rythmes ont été différents que ceux escomptés, la justesse de la fondation de la IV^e Internationale n'est est pas moins confirmée. Un nouveau nœud dans l'histoire était tissé en septembre 1938 qui allait mener jusqu'à nous l'héritage des bolchéviks et fonder le cadre de la future internationale révolutionnaire de masse que la situation nous impose de bâtir.

Anna Libéra

(1) « Ma Vie », Léon Trotsky. Le 4 août 1944, les principaux chefs de la II^e Internationale avaient capitulé devant leurs bourgeoisies respectives en se rangeant à leur côté dans la guerre. Une minorité internationaliste tenta immédiatement de se regrouper dans deux conférences, à Zimmerwald et à Kienthal, prélude à la fondation de la III^e Internationale. Parmi les participants à ces conférences se trouvaient Lénine, Trotsky, Rosa Luxemburg...

(2) Trotsky présente pour la première fois les positions de l'opposition de gauche en 1923 dans un texte intitulé « Cours nouveau ». 1923 est l'année de la mort de Lénine et de la montée du pouvoir des « fonctionnaires » dans le parti.

(3) La collectivisation forcée des terres s'opéra au prix de millions de morts et de déportation parmi les paysans qui s'y opposaient.

(4) Avant la Révolution russe le parti bolchévique était traversé par un débat sur la nature de la révolution à opérer. La majorité se prononçait pour l'instauration d'une dictature démocratique du prolétariat et de la paysannerie, étape qui devait assumer les tâches de la révolution bourgeoise. Depuis 1905 Trotsky défend la thèse de la révolution permanente ! A l'ère de l'impérialisme il ne peut y avoir d'étape bourgeoise démocratique progressiste et c'est au prolétariat par sa dictature, à remplir sur la voie de la construction du socialisme les tâches non remplies de la révolution bourgeoise. Dans les « Thèses d'avril » de 1917, Lénine se rangeait à cette opinion, y gagnant la majorité du parti bolchévique.

(5) Pour suivre ce débat se reporter aux deux premiers tomes des « Ecrits de Trotsky » publiés en français par l'institut Léon Trotsky.